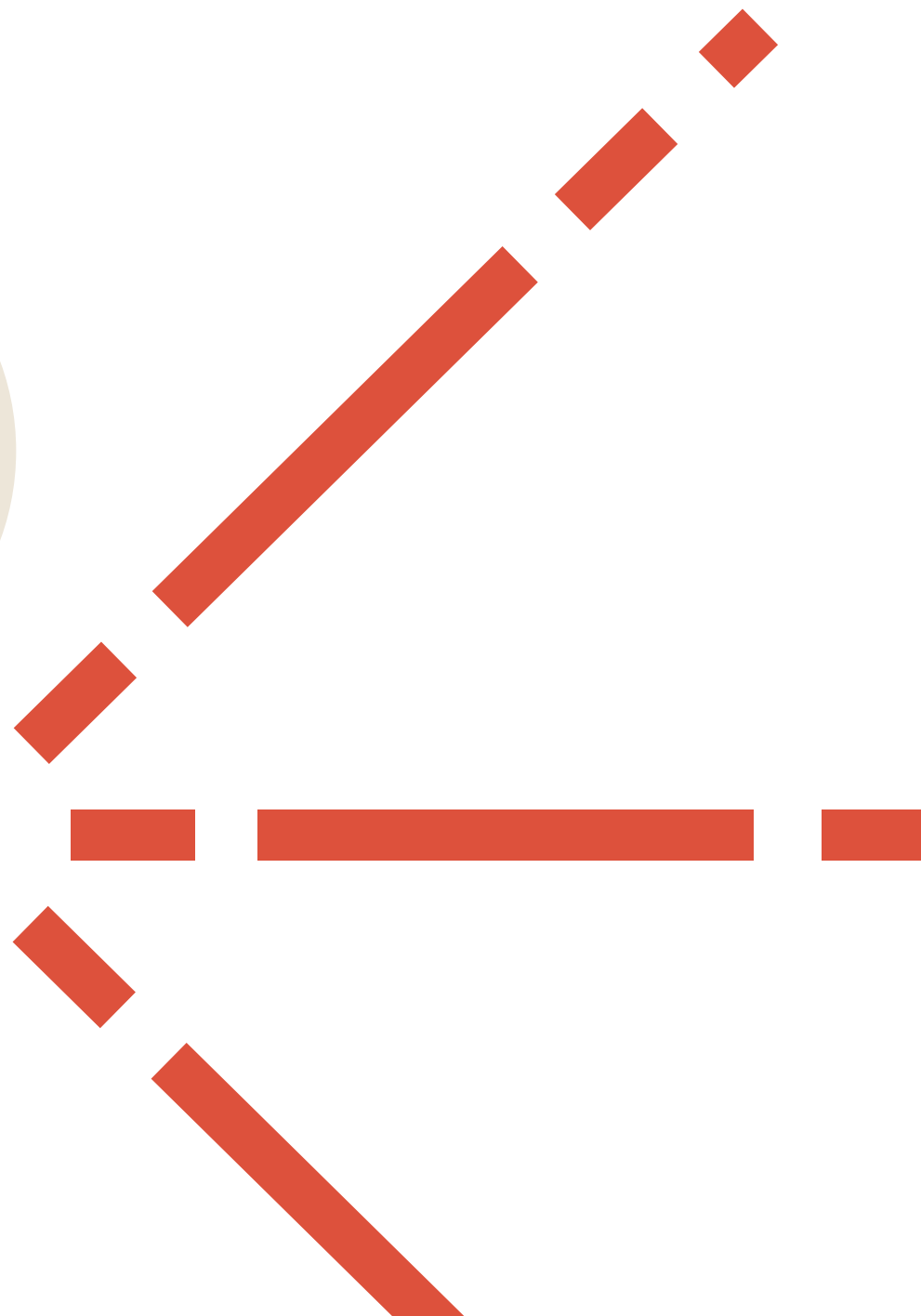




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GARD RHODANIEN



Sommaire

Pôle Famille & Solidarités

page 7 // Petite enfance

page 13 // Jeunesse

page 17 // Enseignements artistiques

page 21 // Santé

page 25 // Accès aux droits et politique de la ville

page 33 // Habitat

Pôle des affaires financières et de la modernisation

page 39 // Finances

page 47 // Commande Publique

page 51 // Informatique et réseaux

Pôle environnement

page 57 // Prévention et gestion des déchets

page 65 // Service Eau et Assainissement

page 69 // Transition écologique et risques majeurs

Pôle des Moyens généraux

page 76 // Le service bâtiments

page 77 // La cuisine centrale

page 78 // Le secrétariat général

page 79 // Le service des archives

Pôle des Ressources humaines

page 81

Contractualisation

page 87

Pôle Attractivité et aménagement

page 95 // Office des entreprises

page 103 // SCOT du Gard rhodanien

page 107 // Foncier économique

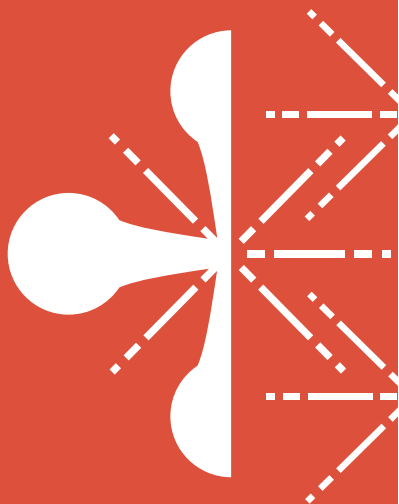
page 113 // Mobilités

page 121 // Marketing territorial

page 129 // Droits des sols

page 135 // Emploi formation et agriculture

page 155 // Tourisme



Pôle Famille & Solidarités

Petite enfance // **page 7**

Jeunesse // **page 13**

Enseignements
artistiques // **page 17**

Santé // **page 21**

Accès aux droits et
politique de la ville // **page 25**

Habitat // **page 33**

Petite enfance

- 1 // Zoom sur les services petite enfance // **page 8**
- 2 // La réponse aux besoins des familles // **page 10**
- 3 // La crise sanitaire Covid-19 // **page 11**
- 4 // Quelques spécificités du service // **page 12**



Zoom sur les services petite enfance

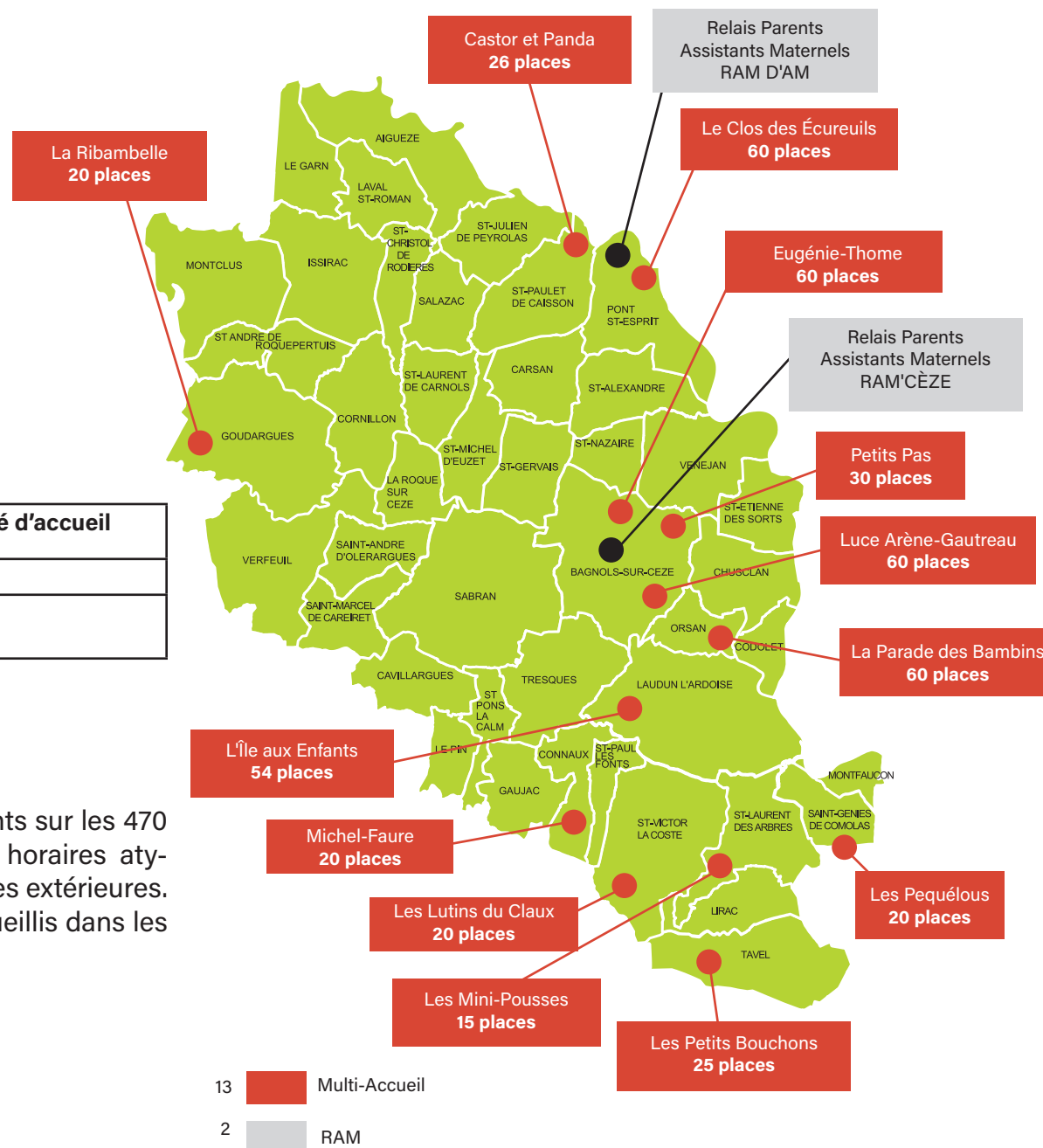
13 multi-accueils et 2 RPE (Relais Petite Enfance).

Le nombre de places d'accueil

Mode d'accueil	Nombre	Capacité d'accueil
Accueil Collectif : multi-Accueil	13	470
Accueil individuel : assistant(e) maternel(le)	237	751

L'accueil collectif

Les **13 multi-accueils** du territoire accueillent 1 077 enfants sur les 470 places offertes en accueil régulier, occasionnel, ou en horaires atypiques, issus de 44 communes du territoire et 9 communes extérieures. En 2021, 14 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les multi-accueils.



■ Origine géographique des enfants accueillis en multi-accueil

nombre enfants par commune d'origine année 2021 ordre décroissant			
Bagnols-sur-Cèze	269	Montfaucon	13
Laudun-L'Ardoise	129	Lirac	11
Pont-Saint-Esprit	104	Saint-Alexandre	10
Saint-Victor la Coste	53	Saint-Marcel de Careiret	10
Saint-Laurent des Arbres	44	Cavillargues	9
Tavel	41	Saint-Laurent de Carnols	9
Saint-Geniès de Comolas	34	Codolet	8
Saint-Julien de Peyrolas	33	Saint-André de Roquepertuis	6
Tresques	30	Verfeuil	6
Connaux	28	Le Pin	5
Saint-Paulet de Caisson	25	Saint-Gervais	5
Saint-Nazaire	23	Saint-Michel d'Euzet	4
Sabran	22	Issirac	3
Orsan	19	Saint-André d'Olérargues	3
Chusclan	18	Le Garn	2
Cornillon / Saint-Gély	16	Saint-Etienne des Sorts	2
Vénéjan	16	Salazac	2
Saint-Paul les Fonts	15	La Roque-sur-Cèze	1
Saint-Pons la Calm	15	Aiguèze	0
Gaujac	14	Laval-Saint-Roman	0
Carsan	13	Montclus	0
Goudargues	13	Saint-Christol de Rodières	0

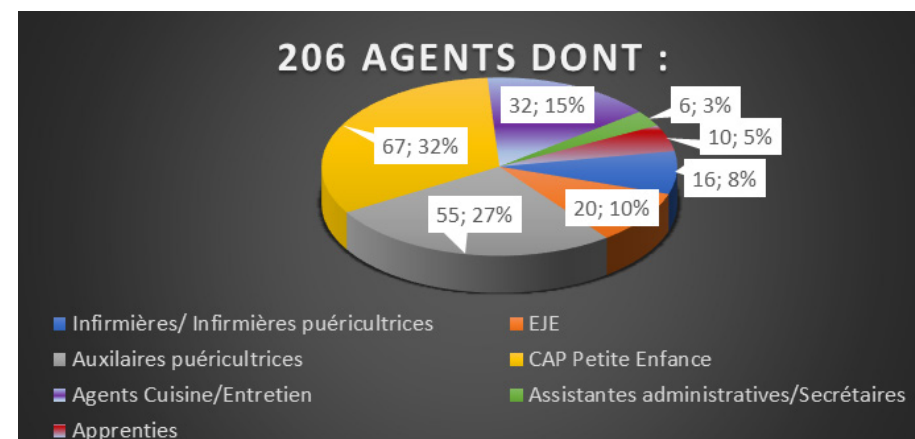
■ Des professionnels qualifiés

206 agents qualifiés (infirmière-puéricultrice, infirmière, EJE, AP, CAP AEPE, cuisinier, agent d'entretien) accueillent quotidiennement ces enfants et leurs parents.

Une quarantaine d'agents assurent également le remplacement des professionnelles absentes.

Un pôle secrétariat centralise les inscriptions et accompagne les directrices pour le travail administratif.

Parmi ces **206 agents**, le service Petite Enfance **forme en alternance**, 10 apprenties en formations d'EJE, AP, CAP AEPE, et accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires (**108 pour l'année scolaire 2020-2021**).



2 La réponse aux besoins des familles

■ La réponse aux besoins d'accueil des familles

Pour les demandes d'accueil collectif

Une commission d'attribution des places a lieu annuellement.

Les chiffres 2021 : **251 demandes** / issues de 36 communes différentes et 9 hors ag-glo/ **168 places vacantes** et **208 réponses positives**.

Pour 2021: pas de demandes de familles des communes suivantes : Aiguèze, La Roque-sur-Cèze, Le Pin, Salazac, Saint-An-dré-de-Roquepertuis, Saint-Etienne-des-Sorts, Saint-Gervais, Verfeuil.

Pour les demandes d'accueil individuel :

Les 2 RPE accompagnent les familles en re-cherche d'un mode d'accueil individuel ou qui emploient déjà un(e) assistant(e) mater-nel(le).

■ La réponse aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles

Le service Petite Enfance a développé des actions spécifiques pour accompagner les familles :

- dans les multi-accueils, **des conseils de crèche** ont été mis en place pour créer de l'échange « équipe/ familles/gestionnaire » 2 conseils de crèche / an.

- Le service Petite Enfance porte aussi l'ac-tion Cafés Parentèle, destinée à accompa-gner l'ensemble des familles du territoire, quel que soit l'âge de leurs enfants. En 2021, 6 **Cafés Parentèles** ont été organisés en soirée sur des thèmes suggérés par les fa-milles, relatifs aux questions d'éducation ou de relation en famille, et de santé en rapport avec la crise sanitaire.

Ils ont été animés par le psychologue du ser-vice Petite Enfance.

En 2021

175 personnes ont participé aux Cafés Parentèle.

En 2021,

83 % de réponses positives aux familles

Un bon taux de facturation

109% en moyenne

3 La crise sanitaire covid-19

Durant le confinement (du 6 au 23 avril 2021) toutes les crèches ont été fermées, hormis les crèches Luce Arène-Gautreau à Bagnols-sur-Cèze et Le Clos des Écureuils de Pont-Saint-Esprit, qui ont assuré l'accueil des enfants de soignants ou des professionnels mobilisés pendant cette période, dont la liste avait été définie par les services de l'Etat.

L'accueil a été assuré par les professionnelles de toutes les crèches qui s'étaient portées volontaires. Les plannings, enfants et professionnelles ont été définis par les directrices de ces 2 crèches.

À partir du 26 avril 2021, toutes les crèches ont pu rouvrir.

Des protocoles ont été rédigés pour la réouverture et modifiés à plusieurs reprises en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, précisant les mesures sanitaires et de fonctionnement des établissements, et également pour les familles.

Les familles prioritaires accueillies sur la période de confinement ont bénéficié de la gratuité de l'accueil.

41 enfants ont ainsi pu être accueillis à Bagnols-sur-Cèze et **22** enfants à Pont-Saint-Esprit.

S'agissant des financements :
La CAF a financé 27 €/ jour par place fermée sur l'ensemble des crèches.

Ce financement est maintenu jusqu'en fin juillet 2022 sous certaines conditions.

Total perçu pour
l'année 2020 : 965 458 €
et pour 2021 : 12 663 €
(en cours de versement).

4 QUELQUES SPÉCIFICITÉS DU SERVICE

■ Les actions transversales :

Des actions conjointes ont été suspendues pendant cette période de crise sanitaire :

- à Laudun, avec le Centre de Loisirs,
- à Eugénie-Thome (Bagnols-sur-Cèze) avec le Ram-Cèze.

L'action « éveil musical » avec l'école de musique de Codolet/Chusclan continue sa tournée dans les multi-accueils. Après Eugénie Thome en 2019/2020, Petits Pas en 2020/2021, les enfants du multi-accueil de Pont-Saint-Esprit ont été les 3èmes bénéficiaires de temps d'éveil musical depuis septembre 2021, jusqu'en juin 2022.

Les actions annuelles ont pu avoir lieu en 2021 :

- La fête de la Petite Enfance s'est déroulée le 2 juillet 2021 au Centre de loisirs Vigan Braquet et a rassemblé **138 enfants** et **177 parents**.

- Le colloque annuel a eu lieu le 18 octobre 2021: Thème « Les 1000 premiers jours » avec la participation de **150 professionnel(les)**.

Les intervenants :

Le service Petite Enfance s'adjoit la collaboration d'un médecin pédiatre vacataire pour le suivi de la santé des enfants (**5/6 vacations / an / crèche**) et d'un psychologue vacataire qui assure les analyses de la pratique (**5 séances / an / crèche** et **5 séances** également pour les 2 Relais Petite Enfance, et pour l'équipe de direction).

Jeunesse

- 1 // Données de contexte // **page 14**
- 2 // L'activité des centres de loisirs // **page 15**
- 3 // Gestion de la crise sanitaire // **page 16**



1 Données de contexte

17 Accueils de Loisirs 3/12 ans : Bagnols-sur-Cèze, Carsan, Codolet, Laudun-l'Ardoise, Montfaucon, Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Nazaire, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paulet de Caisson, Saint-Victor la Coste, Tavel.

3 Accueils de Loisirs adolescents : La Casa à Bagnols-sur-Cèze, Planet'Ados à Pont-Saint-Esprit et L'Atelier à Tavel

Les objectifs :

- Proposer une **offre d'accueil** adaptée aux différentes tranches d'âge et une offre de service en faveur de la jeunesse.
- Développer une **politique tarifaire équitable** permettant l'accès au plus grand nombre.
- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil.
- Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant **l'apprentissage de la vie**

sociale et la responsabilité pour les plus grands.

▪ **Répondre aux besoins grandissants des familles** qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle.

Quelques données chiffrées :

2019 : **508 879** actes
(1 acte = 1 heure enfant),

2020 : **531 158** actes,

2021 : **540 006** actes
(+1,67%).

2 L'activité des centres de loisirs

- Toutes les communes du territoire sont représentées dans les ALSH, 2 039 familles et 3 004 enfants accueillis en 2020, **2 974 familles et 3 217 enfants en 2021**.
- ALSH de **Montfaucon fermé** pour cause de travaux à l'Automne, compensé par l'augmentation des places à Saint-Geniès de Comolas.
- Une réflexion est en cours pour proposer une ouverture durant les vacances scolaires sur **Gaujac** et ouvrir les mercredis sur l'axe de la route d'Alès.
- Acceptation du permis de construire du **centre ados de Tavel**, livraison prévisionnelle des locaux second trimestre 2022.
- Poursuite du programme de **formation** pluriannuel des directeurs des ALSH.
- Annulation de tous les **séjours** suite à la crise sanitaire en 2021. Reprise en 2022, 7 séjours ski réalisés en 2022, 217 enfants accueillis.
- Programmation de l'ouverture du **portail famille** pour le 1^{er} semestre 2023.
- Création d'un service de **régie centrale** pour moderniser le service aux familles au 1^{er} janvier 2023.

3

Gestion de la crise sanitaire

- Ouverture de 3 centres d'accueil pour les **enfants des personnels prioritaires** durant le confinement du Printemps 2021 (Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Saint-Geniès de Comolas).
- Engagement et réactivité, les **agents volontaires** ont accueilli les enfants pendant cette période.
- **13 jours d'ouverture en 2021** contre 63 jours d'ouverture en 2020.
- **97 enfants accueillis issus de 72 familles en 2021** contre 73 enfants accueillis issus de 61 familles en 2020 sur la même période.
- **Coordination avec les communes** des lieux d'accueil pour la mise à disposition des personnels techniques.
- Mise en place d'un partenariat avec **l'Education Nationale**.
- Mise en œuvre des **protocoles sanitaires** et de leurs multiples évolutions au cours de l'année.
- Aucun cluster à déplorer dans les accueils de loisirs.
- **Aides exceptionnelles de la CAF** du Gard pour le fonctionnement des ALSH (35 000 €) et neutralisation de la perte de financements en 2021 (Contrat enfant Jeunesse et Prestation de service).

Remerciements à l'ensemble des Communes et partenaires qui ont contribué au bon fonctionnement des accueils de loisirs pendant le confinement et depuis.

Enseignements artistiques

1 // Données de contexte // **page 18**

2 // Activités // **page 19**

3 // Gestion de la crise sanitaire // **page 20**



1 Données de contexte

4 établissements
802 élèves

3 Directrices
4 Assistantes administratives,
2 agents d'entretien.

39 Professeurs (dont certains en temps partagé sur plusieurs établissements).

611 heures d'enseignement hebdomadaire.

683 élèves inscrits dans les écoles de musique :

▪ **École de musique et de danse de Bagnols-sur-Cèze** : **287** élèves + **119** élèves inscrits dans les classes **CHAM** à Bagnols sur Cèze : Primaire (65 élèves), Collège du Bosquet (53 élèves) et dans le Dispositif Option Lycée (1 élève), soit du CE 1 à la Terminale.

▪ **École de musique de Codolet/Chusclan** : **109** élèves.

▪ **École de musique de Pont-Saint-Esprit** : **171** élèves.

▪ **École de musique de Saint-Marcel de Careiret** : **116** élèves.

2 Activités

■ Enseignements

- **Cours individuels : 22 instruments** : accordéon, alto, basson, batterie, chant, clarinette, cornemuse, flûte à bec, flûte traversière, galoubet/tambourin, guitare classique, guitare (électrique, folk, acoustique), harpe, hautbois, percussions, piano, saxophone, trompette, trombone, violon, violoncelle.

- **Disciplines collectives** : Eveil musical, Formation musicale, jazz, musiques improvisées, ensembles vocaux, ensemble musiques traditionnelles, orchestres, ensemble pop/rock, atelier congas, atelier ukulélé, musique africaine, musique indonésienne, musique sud-américaine.

- **Danse contemporaine**

■ Cours des études dans les 4 établissements

- **Auditions** d'élèves régulières.

- **Spectacles** et concerts inter-écoles depuis 2013.

- Projets communs

- Participation avec les **communes** et associations locales : Forum des associations, journées du patrimoine...

- Master-class ...

■ Partenariats :

- Interventions et présentation des instruments dans les **écoles** primaires publiques.

- Eveil musical dans les **multi-accueils**, fête de la petite enfance.

- **CHAM** (Classes à Horaires Aménagés Musique) à Bagnols: Primaire: depuis 15 ans, Collège, Lycée.

- **EHPAD**

3

Gestion de la crise sanitaire

■ Savoir vivre avec les protocoles sanitaires :

La rentrée en septembre 2021, en présentiel, a été possible grâce au concours et les efforts de chacun pour respecter le protocole sanitaire mis en place dans le but de préserver et garantir au maximum la sécurité des élèves, des parents, du personnel.

Mise en conformité aux recommandations sanitaires en vigueur (plus de 20 décrets depuis 2020)

Cours avec des cloisons mobiles (30) , écrans de protection, hygiaphones, matériel sanitaire dans chaque salle.

Les enseignants désinfectent après chaque élève les pupitres, tables, chaises, matériel...

■ Impacts sur nos établissements et l'enseignement

Locaux : Le décret n°2021-1059 du 7 août 2021 (article 47/1 - II c) dispense de passe sanitaire pour les cours. L'accès dans les écoles de musique est réservé aux seuls élèves. les parents ne peuvent accompagner leurs enfants devant la salle de classe et doivent rester à l'entrée.

Pour les jeunes enfants (4-9ans), les professeurs ont la contrainte supplémentaire d'aller accueillir leurs élèves et les ramener à l'entrée de l'école.

Nombre d'élèves maximum en fonction de la superficie des salles (recommandations CHSCT) : difficultés notamment à Saint-Marcel-de-Careiret vu l'étroitesse des classes.

Santé

1 // Données de contexte // **page 22**

2 // Diagnostic // **page 23**

3 // Accompagnement des acteurs dans l'ingénierie de projet // **page 24**



1 Données de contexte

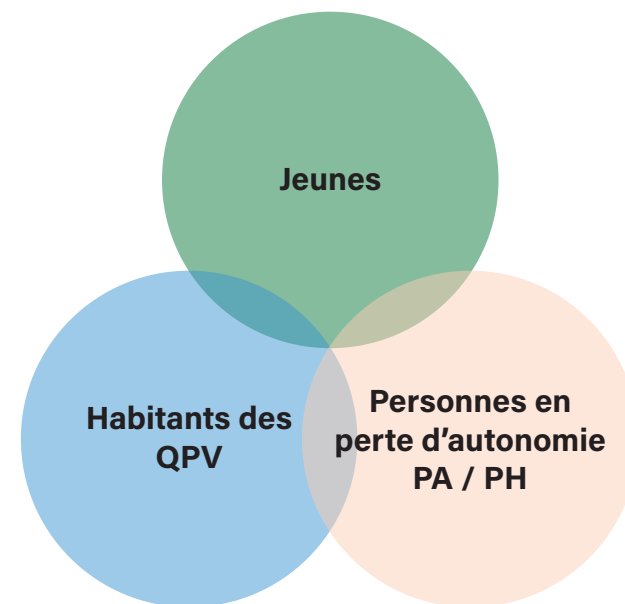
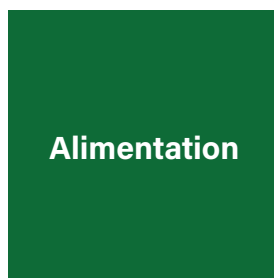
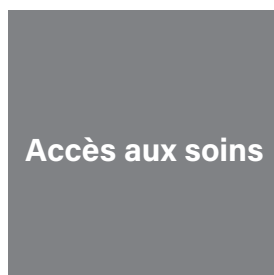
Le contrat local de santé du Gard rhodanien a été signé en juillet 2015 et renouvelé en décembre 2018.

En septembre 2021, une nouvelle coordinatrice santé a été embauchée à temps plein ses missions sont réparties à 0,5 ETP sur le **Contrat local de santé** et 0.5 ETP sur l'**Atelier Santé Ville**.

La coordination de l'atelier santé ville est financée dans le cadre du contrat de ville par l'Etat ANCT (10 000€) et le **Département** (5 000€).

La coordination du contrat local de santé est financée par l'**Agence régionale de santé** dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sur 4 ans à hauteur de 15 000€ par an.

4 thématiques – 3 publics prioritaires



2 Diagnostic

Des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé ont été identifiées tels que le gradient santé précarité notamment dans les QPV et la désertification médicale en cours et en aggravation y compris dans les zones urbaines. **Le territoire du Gard rhodanien est marqué par de fortes inégalités sociales et territoriales**, il ressort des problématiques en matière :

- **D'accès aux soins** (raréfaction de la médecine de 1er recours y compris dans les zones urbaines, situation sociale, réduction de la mobilité, gradient santé précaire dans les QPV, augmentation du nombre de personnes qui rencontrent des difficultés pour trouver un médecin traitant...)
- De nombreux freins à une **alimentation équilibrée** et saine : psychologiques (représentations, difficultés de positionnement parental...), cognitifs (comportements alimentaires) et sociaux (complexité des repères autour de l'alimentation), économiques (manque de moyens financiers pour

consommer des produits de meilleures qualité).

- Des situations de précarité et d'isolement très souvent couplées aux **pathologies psychiatriques ou à la souffrance psycho-sociale**, qui majorent les difficultés de prise en charge (nonaccès aux soins, rupture de soin...).

- **Complexité des parcours** des personnes souffrant de troubles psychiatriques avec multiplicité des acteurs et cloisonnement : difficultés d'accès aux diagnostics, aux soins psychiques, aux soins somatiques ; difficultés pour la prévention et la gestion des situations de crises avec des hospitalisations pas toujours adaptées ; difficulté d'accès à une prise en charge sociale et médicosociale.

- Aggravation du **mal être des jeunes** et moins jeunes conduisant aux **conduites addictives** avec son corolaire, la souffrance psychosociale,
- **Fragilisation des personnes âgées et/ou**

personnes porteuses de handicap : isolement social, familial et géographique, perte d'autonomie non anticipée mal gérée, précarité économique...

3 Accompagnement des acteurs dans l'ingénierie de projet

■ Sur le dernier trimestre 2021, 8 acteurs locaux ont été accompagnés :

Riposte, Semer le Bien être, Espace de vie sociale les Cerises Bleues, diététicienne, Gem CEZAME, Pluriels, Office du Sport Bagnolais et association BBSA.

La coordinatrice santé accompagne la mise en œuvre d'actions partenariales et l'ingénierie de projets sur les besoins identifiés : **maison sport santé, médiation santé, mutuelle intercommunale- action collective de prévention, relais Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et associations, accompagnement du projet de centre de santé de la ville de Bagnols-sur-ceze, participation à la construction du projet santé de la Communauté Territoriale de Professionnels de Santé CTPS Vallis Bona...**

■

■ **Le soutien méthodologique** : Quel est le besoin sur notre territoire ? Comment construire le projet ? Qui associer ? Comment mobiliser le public ?

■ **L'aide à la recherche de financement** : veille et diffusion des appels à projets pour les acteurs repérés, co-écriture des projets, identification de partenaires possibles

Accès aux droits & Politique de la Ville

- 1 // Subventions aux associations // **page 26**
- 2 // Aires d'accueil des gens du voyage // **page 27**
- 3 // Resavi // **page 28**
- 4 // Agglomobile France services // **page 29**
- 5 // Politique de la Ville // **page 30**



1 Subventions aux associations

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien contribue par ses financements, à la lutte contre l'isolement des personnes en difficulté.

La Maison des Alternatives Solidaires : table solidaire, épicerie solidaire. **Subvention 2021 : 20 000 € (10 000 € dans le cadre de la politique de la ville).**

Le Service d'Ecriture Publique : assistance administrative et rédactionnelle. **Subvention 2021 : 10 500 €.**

Riposte : hébergement des personnes victimes de violence, prévention santé. **Subvention 2021 : 30 000 € (10 000 € dans le cadre de la politique de la ville).**

Far Saint Vincent : Centre d'Hébergement d'Urgence. **Subvention 2021 : 10 000 €.**

Maison de Justice et du Droit : l'Agglomération met à disposition de la MJD un agent d'accueil cofinancé par le Département et des locaux (installation d'un nouveau standard en 2021).

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) : permanences d'accès aux droit par des avocats les vendredis après-midi à la MJD et le deuxième mercredi du mois à Pont-Saint-Esprit. **Subvention 2021 : 2 800 €.**

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30) : permanence le 1er jeudi au matin de chaque mois à la MJD. **Subvention 2021 : 1 000 €.**

2 Aires d'accueil des gens du voyage

Caution : 90 €

Séjour : 3 € par jour

Eau : 3 € du m3 prépaiement

Electricité : 0,15 € du KWH prépaiement

Gratuité des fluides du 12 avril 2021 au 02 mai 2021 pendant le confinement.

Aires d'accueil de Bagnols-sur-Cèze depuis 2012.

- 25 places dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 46 877 € HT
- Taux d'occupation annuel 2021 : 67,50 %
- Recette ALT 2 année 2021 : 29 487,07 €

Aires d'accueil de Laudun l'Ardoise depuis 2018.

- 20 places dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 40 763 € HT
- Taux d'occupation annuel 2021 : 65,24 %
- Recette ALT 2 année 2021 : 23 585.40 €

Aire de grand passage de Pont-Saint-Esprit en projet 50 à 200 caravanes.

Le pôle départemental des gens du voyage assure une permanence sociale tous les 15 jours.

Le contrat de gestion a été renouvelé le 1^{er} janvier 2022. Suite à la consultation, la société Hacienda a été reconduite.

3 Resavi

L'Agglomération coordonne le réseau d'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales depuis septembre 2017.

En 2021, 3 comités techniques et 2 comités stratégiques ont eu lieu.

Une convention de mise à disposition gratuite de **2 appartements à Laudun-L'Ardoise et Bagnols-sur-Cèze** a été signée avec l'association **Riposte** afin que celle-ci porte la gestion de 5 places d'hébergement d'urgence avec un accompagnement social et psychologique. Les hébergements d'urgence sont **financés par l'Etat** à hauteur de 7 500€ par an et par place.

RESAVI a financé le **CIDFF 30** pour une **journée d'étude sur les enfants Co victimes de violences conjugales** en décembre à hauteur de 3 958,12€.

En 2021, Riposte gère **11** places d'hébergement d'urgence dédiées aux personnes victimes de violences conjugales (8 HU et 3 ALT allocation au logement temporaire) avec un taux d'occupation de **70 %**.

23 personnes ont été suivies dont **2** enfants, avec **13** entrées et **18** sorties



4 Agglomobile France services

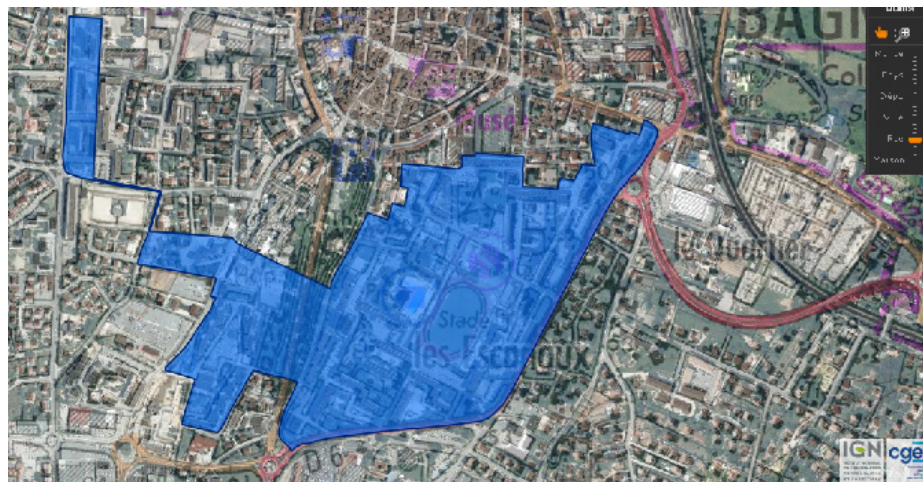
- L'Agglomération a obtenu la labellisation France services en septembre 2020 (CAF, CRAM, CARSAT, POLE EMPLOI, CPAM, TRESOR PUBLIC, INTERIEUR, JUSTICE).
- Les **permanences** Agglomobile ont commencé le 05 octobre 2020 sur 10 communes.
- Les **financements d'investissements** de 40 000€ ont été obtenus par l'intermédiaire de la caisse des dépôts concernant les quartiers prioritaires de la ville et de 10 000€ par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- Un **financement de fonctionnement** est versé par l'Etat pour un montant de 30 000€ par an pendant 3 ans.

En 2021, les agents de l'Agglomobile ont reçu **1 939** personnes sur **477** permanences dans **41** communes, soit une moyenne de **4,06** personnes par demi-journée.

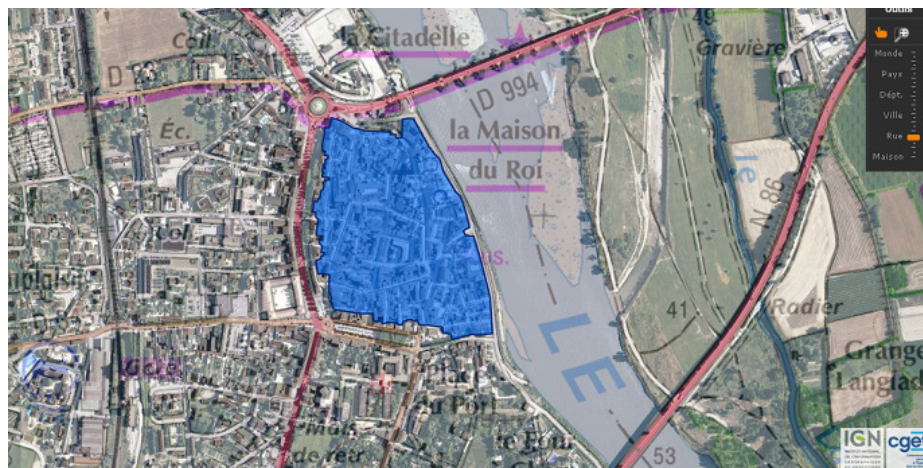
5 Politique de la Ville

Le **Contrat de ville du Gard rhodanien** 2015-2020 prolongé jusqu'en 2022 a été signé le 9 juillet 2015.

Le Décret du 30 décembre 2014 a défini la géographie prioritaire et identifie les quartiers prioritaires des Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet pour la commune de Bagnols-sur-Cèze et du centre ancien pour la commune de Pont-Saint-Espirit.



Le quartier prioritaire de Bagnols-sur-Cèze Escanaux, Coronelle, Citadelle et Vigan-Braquet compte 3 800 habitants - revenu médian 7 300€



Le quartier prioritaire de Pont-Saint-Espirit Centre centre ancien compte 1 500 habitants - revenu médian 9 600€

La programmation de **l'appel à projet 2021**, fait apparaître :

- **62** dossiers de demande de subvention déposés au service politique de la ville.
- **27** porteurs associatifs

La **coordination du contrat de ville et de l'atelier santé ville** est financée par l'**Etat ANCT (11 000€ et 10 000€)** et le **Département (3 000€ et 3 500€)**.

Pour 2021, l'Agglomération a accordé les subventions de fonctionnement aux associations :

10 000 € pour le projet « épicerie solidaire » de la **Maison des Alternatives Solidaires**,
10 000 € à Riposte au titre de l'action Point Ecoute Santé,
1 500 € à la **Mission Locale Jeunes** pour les projets d'accompagnement des jeunes aux manifestations liées à l'emploi, le club des filles et les métiers en réalité virtuelle et sensibilisation à l'alternance,
5 000 € au **Centre de Jeunes du Tricastin** pour ses ateliers d'apprentissage de la

langue française et les ateliers sociolinguistiques pour adultes du Gard rhodanien,
1 000 € à **Créaconte** pour le projet d'ateliers de préparation aux entretiens d'embauche avec des outils innovants et interactifs,
500 € à **PEPS** pour les ateliers mobilités, plateforme mobilité de conseil et d'orientation,
500 € à l'**UFOLEP** pour le parcours coordonné, projet de formation au Certificat de Qualification Professionnelle.

Habitat

1 // Programme local de l'habitat // **page 34**

2 // Garanties d'emprunt // **page 35**



1 Programme local de l'habitat

Le Programme local de l'habitat du Gard rhodanien 2019-2024 a été adopté en Conseil communautaire le 16 décembre 2019. Il s'articule avec le Schéma de cohérence territoriale avec une obligation de compatibilité notamment en matière de développement démographique, de répartition de la production de logements et de mixité sociale.

Il s'appuie sur la coordination et la complémentarité des acteurs et des moyens mis en œuvre :

▪ **par les communes au travers de leurs dispositifs :**

◊ NPNRU Nouveau **programme national de renouvellement urbain des Escanoux** à Bagnols-sur-Cèze ;

◊ Opération de revitalisation de territoire : « **Action cœur de ville** » de Bagnols-sur-Cèze et « **Petites Villes de demain** » et OPAH RU opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.

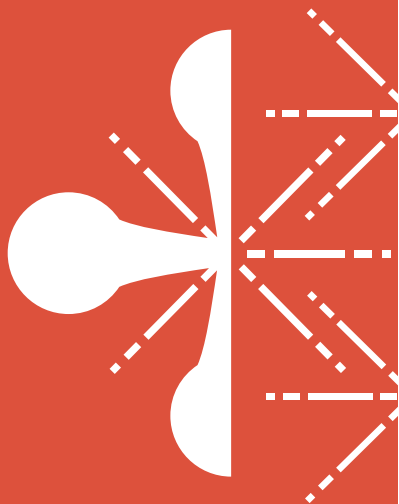
▪ **Par l'agglomération du Gard rhodanien :**

◊ **Conférence intercommunale du logement** installée en assemblée plénière le 4 décembre 2018. Ses orientations ont été reprises dans la convention cadre adoptée en Conseil communautaire le 13 mai 2019 et approuvée par arrêté préfectoral du 17 juillet 2019.

◊ La **Convention intercommunale d'attribution** a été adoptée par la CIL le 17 décembre 2019 et en conseil communautaire le 12 octobre 2020 et signée le 17 janvier 2022 par l'Etat, le Département, l'EPCI, les bailleurs sociaux et les réservataires de logement.

2 Garanties d'emprunt

Conseil	Bailleur	Montant projet	Montant garantie	Objet	Logements réservataires AGGLO	Logements réservataires Commune
5/07/2021	3F Occitanie	3 402 276.00	1 701 138.00	Acquisition en VEFA de 23 LLS à Pont Saint Esprit	2	0
5/07/2021	Habitat du Gard	784 615.00	392 307.50	Construction de 9 LLS à Pont Saint Esprit	1	0
5/07/2021	Habitat du Gard	645 563.05	322 781.53	ANRU Acquisition en VEFA de 9 LLS à Lirac	1	0
5/07/2021	Habitat du Gard	1 185 719.40	592 559.70	Acquisition en VEFA de 10 LLS à Lirac	1	0
5/07/2021	Habitat du Gard	898 244.65	449 122.33	Acquisition en VEFA DE 10 LLS à St Laurent des Arbres	1	0
11/10/2021	Logis Cévenols	627 319.00	313 659.50	RHI construction de 7 LLS à Bagnols sur Cèze	1	1
11/10/2021	1Toit pour Tous	184 838.77	92 419.39	Réaménagement dette et travaux de rénovation 46 LLS à Bagnols sur Cèze et 28 LLS à Pont Saint Esprit	0	0
Total	4	7 728 575,87	3 864 287.94	68	7	1



Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances // **page 39**

Commande publique // **page 47**

Informatique et réseaux // **page 51**

Finances

- 1 // Le service finances // **page 40**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2021 // **page 41**
- 3 // Les grandes masses financières 2021 // **page 42**
- 4 // Les budgets annexes // **page 44**
- 5 // La dette // **page 45**



1 Le service finances

Le Service Finances de l'Agglomération se compose d'une cheffe de service et de 6 agents.

Tout en veillant aux analyses financières et fiscales nécessaires à la préparation du budget, le service assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables, notamment dans l'exécution des dépenses et des recettes. Ainsi, le Service des Finances est chargé de vérifier les pièces justificatives avant transmission à la Trésorerie Municipale qui est l'organisme payeur pour toute facture envoyée à l'Agglomération.

Le service joue également un rôle d'appui auprès des autres services de la collectivité. En rappelant au préalable les règles et principes qui régissent les finances publiques, le service apporte son expertise et sa rigueur tout en mettant en œuvre un accompagnement dédié, adapté aux situations.

Dans son rôle de conseil, le service se doit de répondre aux différentes problématiques qui peuvent apparaître.

■ Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité ;
- Elaboration, exécution et suivi du budget ;
- Règlement des fournisseurs et recouvrement des débiteurs ;
- Facturation à l'utilisateur ;
- Travaille en collaboration avec le Comptable Public de Bagnols-sur-Cèze ;
- Gestion des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire) ;
- Gestion de la dette, des garanties d'emprunts ;
- Gestion de la trésorerie.

■ Les Budgets

Le service élabore, exécute et suit les 11 budgets dont dispose l'Agglomération, à savoir :

- 1 Budget Principal ;
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget transport
- 1 Budget Gémapi
- 3 Budgets Zones d'Activités ;
- 4 Budgets pour le secteur de l'eau et de l'assainissement.

2 Les éléments marquants de l'année 2021

■ Les chiffres clés

En dépenses, 10 539 mandats ont été émis en 2021 avec un délai global de paiement de 25,5 jours en amélioration de 4,5 jours par rapport à 2020 (sur le Budget Principal). En recettes, ce sont 3 462 titres émis sur l'exercice 2021 avec un taux de recouvrement de plus de 81 %.

■ La dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.). Cette dématérialisation, initiée pendant la crise sanitaire en 2020, s'est poursuivie en 2021 et se terminera en 2022 avec la mise en place de la signature électronique du bon de commande et la validation de la facture au travers du logiciel financier.

Le service des Finances s'adapte sereinement à ces évolutions dont l'enjeu majeur de modernisation impacte positivement la qualité comptable.

3

Les grandes masses financières 2021

■ Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2016, la situation financière de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien est saine. En 2021, les recettes atteignent 62,8 M€ et les dépenses 60,5 M€ (Réelles de fonctionnement).

Les recettes de fonctionnement sont composées majoritairement de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises.

En comparaison avec l'exercice 2020, les recettes réelles de fonctionnement sont en évolution de 2 004 214,17 €. Cela s'explique grandement par la reprise des activités et des compétences de l'Agglomération après l'année 2020 fortement perturbée par la CO-VID-19.

Les principaux postes :

- 39 M€ pour les impôts et taxes ;
- 17,3 M€ pour les dotations et subventions ;
- 5,9 M€ pour les produits des services.

Avec une augmentation de 3,3 % sur les dépenses, 3 postes de dépenses composent essentiellement les **dépenses de fonctionnement** de la collectivité :

- Les atténuations de produits (dont attributions de compensations, DSC et FNGIR) pour 36 % ;
- Les charges de personnel pour 30 % ;
- Les charges à caractère général pour 29 %.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'augmentation des dépenses sur 2021. Cela concerne majoritairement la mise en place de la redevance incitative, le coût de la compétence des ordures ménagères et la reprise des activités de l'Agglomération à un rythme quasi normal mais plus élevé comparativement à l'exercice 2020, fortement marqué par la pandémie.

De leur côté, **les recettes d'investissement** financent prioritairement les dépenses d'équipements de l'Agglomération.

Les recettes réelles atteignent 3,2 M€ en 2021 avec 427 K€ de FCTVA et 469 K€ de subventions perçues. En moyenne sur les dernières années, le financement des investissements est assuré principalement par l'autofinancement.

Enfin, **les dépenses d'équipement** représentent 3,4 M€ en 2021.

Elles sont composées des chapitres des immobilisations incorporelles, corporelles, en cours et des subventions d'équipement versées (chapitre 20, 21, 23 et 204) et les principales réalisations sont les suivantes :

- Les fonds de concours dédiés à chacune des communes pour un montant réalisé de 475,1 K€ ;

- Le versement à la Région, pour un montant de 407,7 K€, dans le cadre du fonds l'Occal qui permet de soutenir les activités fragilisées ;
- La 1^{ère} partie des investissements relatifs à la mise en place de la redevance incitative pour 445 K€ (bacs pucés et colonnes enterrées) ;
- Enfin, les investissements en lien avec les compétences exercées par l'Agglomération pour 2,1 M€ (travaux bâtiments, renouvellement du matériel, modernisation des services...).

4 Les budgets annexes

	ZA Espérant	ZA Sarcin	ZA Bernon	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	GEMAPI	Transport
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 258 540,71	453 367,86	1 014 058,78	6 340,00	8 425,62	918 548,93
RECETTES	1 246 609,11	417 813,45	943 656,54	134 315,69	482,55	291 569,79
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	1 256 475,76	424 867,49	992 925,48	163 716,70	699 509,37	7 503 638,46
RECETTES	1 256 475,76	424 867,49	1 030 611,06	163 716,70	604 898,00	9 253 900,74

	DSP Eau	DSP Assainissement	Régie Eau	Régie Assainissement
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 176 639,11	3 501 498,65	1 336 137,82	1 988 155,09
RECETTES	1 892 769,23	4 363 970,77	925 437,27	230 531,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	780 547,55	1 224 097,10	2 288 084,40	1 400 919,77
RECETTES	2 015 758,62	3 664 871,86	2 249 094,67	1 566 901,55

5 La dette

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette sur le Budget Principal est de 7,8 M€. Cet endettement reste très faible. Ainsi, la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute), indicateur de solvabilité, est calculée à 3,5 années au 31 décembre 21 soit un niveau très en deçà du seuil prudentiel de 10/12 ans.

Le taux d'endettement, correspondant au rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement hors cessions, est de 12,4 % en 2021 (budget principal), très loin du seuil d'alerte fixé à 100 %.

Pour le Budget Principal, l'encours de dette se positionne à 7 769 346,14 € au 31 décembre 2021. Une dette est également constatée sur les Budgets Annexes Gema-pi, des Aires d'Accueil des Gens du Voyage et des 3 Zones d'Activités pour un total de 1 204 118,23 €.

DETTE PAR BUDGET (hors Eau & Assainissement)	Capital restant du au 31/12/2021	% par Budget
Budget Principal	7 769 346,14	86,58%
Budget Annexe Bernon	71 753,27	0,80%
Budget Annexe Sarsin	12 975,46	0,14%
Budget Annexe Lespérant	0,00	0,00%
Budget Annexe Gémapi	38 841,75	0,43%
Budget Annexe Aires d'Accueil des Gens du Voyage	1 080 547,75	12,04%
Total	8 973 464,37	100%

Avec la prise en compétence de l'Eau et l'Assainissement en 2020, le Gard Rhodanien a récupéré une multitude de contrats de dette de la part des communes (au nombre de 93). En 2021, l'Agglomération n'a pas contracté de prêt pour cette compétence,

Cela représente un stock de dette au 31 décembre 2021 de 17 402 832,84 € selon la répartition suivante sur les 4 budgets annexes :

DETTE PAR BUDGET (Eau & Assainissement)	Capital restant du au 31/12/2021	% par Budget
Budget DSP Eau	3 965 902,41	22,79%
Budget DSP Assainissement	7 261 014,51	41,72%
Budget Régie Eau	894 620,49	5,14%
Budget Régie Assainissement	5 281 295,43	30,35%
Total	17 402 832,84	100%

Commande publique

1 // Le service commande publique // **page 48**

2 // Les éléments marquants de l'année 2021 // **page 49**



1 Le service commande publique

Le Service Commande Publique de l'agglomération du Gard rhodanien se compose de 3 agents.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution de marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise certain type d'achats (Fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...);

■ Les activités principales

- Gestion de l'achat (Fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppes, EPI) ;
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants ;
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leurs besoins et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget ;
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE) ;
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc) ;
- Ouverture des plis dématérialisée ;
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres ;

- Préparer, participer et suivre les commissions ;
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité) ;
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant, acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre.

2 Les éléments marquants de l'année 2021

■ Nombre de Marchés et Délégations de Service Public (DSP) en 2021

- 18 procédures ont été lancées par le service;
- Sur les 18 procédures, 11 sont des MAPA (procédure adaptée) et 7 des procédures formalisées.
- 2 DSP.

■ Commissions convoqués

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation de 2 commissions (Ouvertures des plis et attributions) ;
- Cela correspond à 22 commissions pour les procédures en MAPA et 14 en formalisées ;
- 3 procédures ont été suspendues avant leur parution ;
- Environ 45 % des procédures lancées par le service concernent le service Eau et Assainissement;
- La CCSPL (Commission consultative des Services Publics Locaux) a été réunie 3 fois ;
- 2 commissions DSP (CDSP) ont eu lieu en 2021.

■ Les chiffres clés des Achats

- Nombre de bons de commande émis en 2021 : **527** ;
- Factures traitées : **984**, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats..) ;
- Budgets annexes : **25** insertions publicitaires ;
- Téléphonie : **65** factures ;
- Copieurs : **13** factures;
- Commandes liées à la Covid-19 : **45 851,35 €** :
 - ◇ Masques jetables : **27 239,57 €** ;
 - ◇ Autres produits Covid : **18 611,78 €**.

Informatique et réseaux

1 // Le service informatique // **page 52**

2 // Les éléments marquants de l'année 2021 // **page 53**



1 Le service informatique

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 5 agents dont deux techniciens, un apprenti, une assistante et un responsable de service.

L'année 2021 a été riche en transformation avec notamment la sortie du SICTIAM, la mise en place de Microsoft 365 et la modernisation des services qui s'est poursuivie. Ces travaux menés efficacement par le service ont pour objectif de fournir aux agents et aux services des outils de travail adaptés à leurs besoins pour ainsi mieux travailler.

La collectivité est désormais prête pour l'avenir et dispose désormais d'outils performants. Le travail continu avec de nouveaux projets (Dématérialisation, signature électronique, télétravail...) et le service informatique est confiant pour la réussite des futures réalisations.

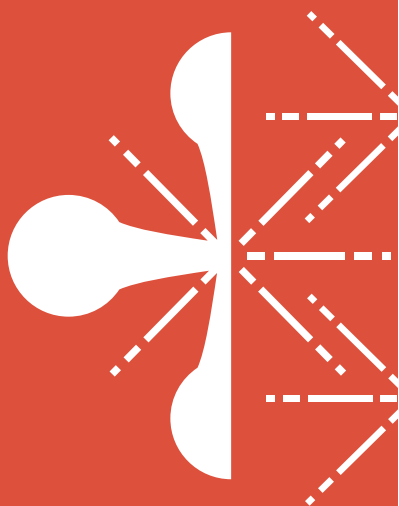
■ Les activités principales

- Maintient en production l'informatique sur l'ensemble des services ;
- Prend en charge les tickets des agents (environ 100 tickets/mois) ;
- Assiste les utilisateurs ;
- Acquisition de matériels :
 - ◇ 52 ordinateurs portables ;
 - ◇ 2 stations de travail pour le service communication ;
 - ◇ 37 ordinateurs fixes ;
- Fait évoluer le système d'information.

2

Les éléments marquants de l'année 2021

- Sortie du SICTIAM ;
- Mise en place de la fibre optique et sécurisation avec l'acquisition d'un pare-feu entreprise ;
- Mise en place de Microsoft 365, avec la migration de l'ensemble des boîtes aux lettres ;
- Mise en place d'un lien réseau entre l'Office des Entreprises et le siège de l'Agglomération ;
- Mise en place du Wifi visiteur au siège ainsi qu'à l'Office des Entreprises ;
- Récupération de la maintenance informatique de la maison de l'eau ainsi que de la maison de l'environnement ;
- Remplacement du système de sauvegarde de la maison de l'eau ainsi que de l'onduleur du bâtiment ;
- Refonte complète du réseau de l'Office des Entreprises ;
- Aide à la mise en place de logiciels métiers comme OpenAds pour le service Droits des Sols avec la dématérialisation des permis de construire ;
- Intégration du service Eau et Assainissement au sein du siège.



Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets // **page 57**

Service Eau et Assainissement // **page 65**

Transition écologique et risques majeurs // **page 69**

Prévention et gestion des déchets

- 1 // Faits marquants de l'année // **page 58**
- 2 // Prévention / Éducation environnementale // **page 64**
- 3 // Conclusion // **page 64**



1 Faits marquants de l'année

- Bilan encourageant pour les ordures ménagères et assimilés : baisse des tonnages ordures résiduelles et augmentation des recyclables ;
- Déchetteries :
 - ◊ Augmentation des tonnages pour tous les flux collectés ;
 - ◊ Mise en place de la benne mobilier à Saint-Julien-de-Peyrolas ;
 - ◊ Projet de réhabilitation de la déchetterie de Laudun ;
- Phase opérationnelle de la Redevance incitative :
 - ◊ Commande des équipements : bacs pucés, colonnes avec contrôle d'accès ;
 - ◊ Démarrage de l'enquête / dotation chez les habitants ;
 - ◊ Décision de reporter d'un an le calendrier en raison du contexte sanitaire avec ses conséquences (matière première pour les équipements, réunions publiques...) ;
- Élaboration du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPD-MA) ;
- Appel à projets « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie ».

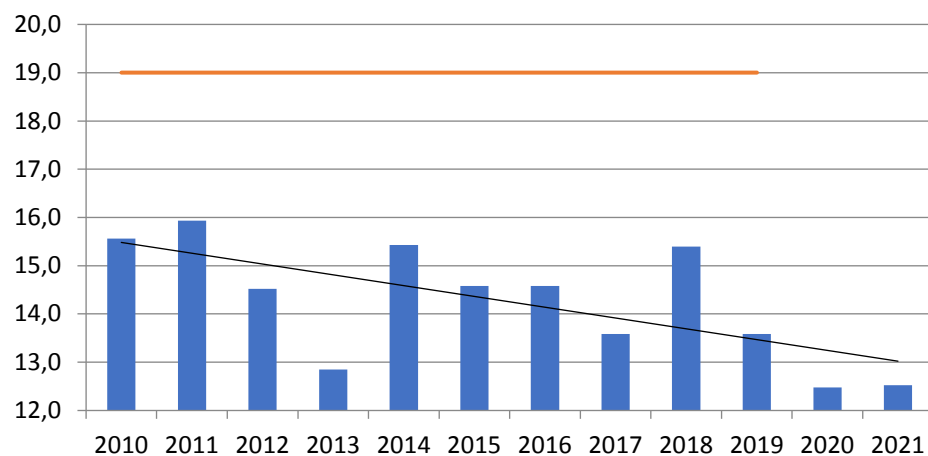
■ **Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :**

Flux	Tonnages 2021	Ratio 2021 Kg/hab.an	Ratio 2020 Kg/hab.an	Ecart 2020/2021
OMR	20 311	273	277	- 1,5 %
Emballages	2 244	22,2	21,5	+ 3,3 %
Papiers	931	12,5	12,5	=
Verre	2 428	32,7	31	+ 5,5 %

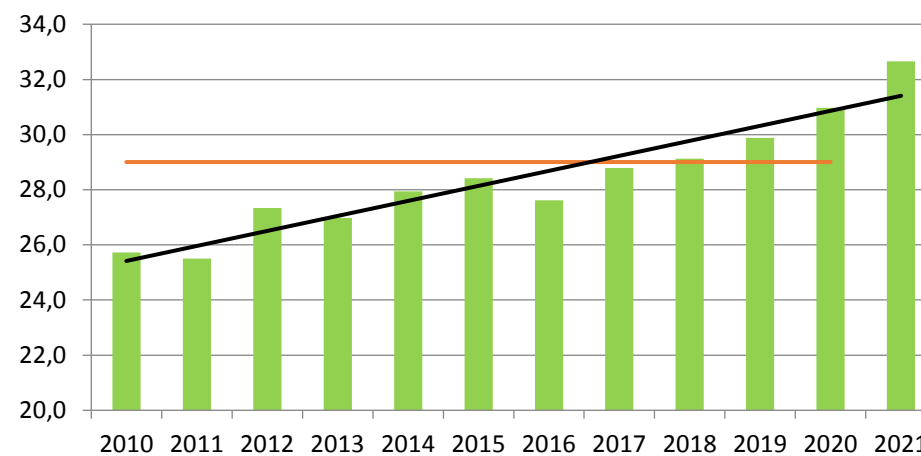
■ Indicateurs techniques pour les OMA :

	Tonnages sortants	Taux de refus	Transporteur	Centre de tri	Ratio kg/hab.an
Emballages (hors verre)	1 649	26,5 %	Mauffrey	Paprec Valréna	22,2

Ratio Papiers en kg/hab.an



Ratio verre en kg/hab.an



■ Indicateurs techniques pour les déchetteries :

63 tonnes de plâtre recyclées

Ratio : 280 kg/hab.an
(+ 7 % / 2020)

Valorisation matière : 33 %
Valorisation organique : 46 %
Enfouissement : 21 %

Flux	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Ecart 2020/2021
Déchets non dangereux	29 471	32 966	+ 12 %
<i>dont gravats</i>	9 843	11 797	+ 20 %
<i>dont végétaux</i>	9 306	9 764	+ 5 %
<i>dont mobilier</i>	1 225	1 543	+ 26 %
DDS (filière REP)	59	75	+ 27 %
DDS (hors périmètre)	81	80,2	- 1 %
D3E	637	709,6	+ 11,4 %
Textiles	202	224	+ 10,9 %

■ Indicateurs économiques :

Prestations	Montant TTC	Coût TTC / hab
Transfert OMR et emballages	427 202 €	5,74 €
Traitement OMR	3 016 668 €	40,58 €
Tri emballages	437 491 €	5,88€
Tri papiers	23 775 €	0,31 €
Déchetteries	2 621 229 €	35,26 €
Total	6 526 365 €	87,79 €

■ Indicateurs économiques :

Recettes	Montant
Citéo Emballages (2020)	651 833 €
Citéo Papiers	61 608 €
Eco Systèmes	47 226 €
Eco mobilier	76 427 €
Eco DDS	8 264 €
Reprise matériaux (emballages + déchetteries)	457 951 €

2 Prévention Éducation environnementale

- Animations scolaires (année scolaire 2020 / 2021) :
 - ◇ 1 879 enfants sensibilisés (78 classes) ;
 - ◇ Thématiques : tri, recyclage, atelier recyclage papier, compostage ;
- 871 composteurs distribués auprès des administrés (pour rappel : 144 en 2020) ;
- 7 aires de « compostage partagé » implantées ;
- Lancement de l'expérimentation du broyage sur des aires communales, réalisée par le service Transition écologique.

3 Conclusion

- Les indicateurs techniques pour les OM et les emballages sont encourageants : le transfert du résiduel vers le recyclable se confirme. L'impact financier est toujours croissant (révision des prix, TGAP...) ;
- Impacts limités des vagues successives de COVID : seules les collectes du verre et des textiles ont été perturbées (sous effectif en chauffeurs) ;
- Augmentation importante du tonnage global en déchetterie (+ 12 %), avec les conséquences financières en transport et traitement ;
- Démarrage de l'enquête dotation pour la redevance incitative avec les difficultés causées par la Covid (pénurie de matière première pour les équipements, impossibilité de faire les réunions publiques...) ;
- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 53,5 %.**

- Perspectives pour 2022 :
 - ◇ Lancement du plan de prévention après la consultation publique prévue au printemps 2022 ;
 - ◇ Lancement du schéma pour la gestion des biodéchets alimentaires ;
 - ◇ En attente des nouvelles filières REP (Responsabilité élargie du Producteur) pour les déchetteries : bâtiment, articles de bricolages thermiques et non thermiques, articles de sports...)

Service Eau et Assainissement

1 // 2021, une année de réflexion // **page 66**

2 // Travaux majeurs de 2021 // **page 67**

3 // Études majeures 2021 // **page 68**

4 // Budget 2021 // **page 68**

5 // Eaux pluviales urbaines // **page 68**

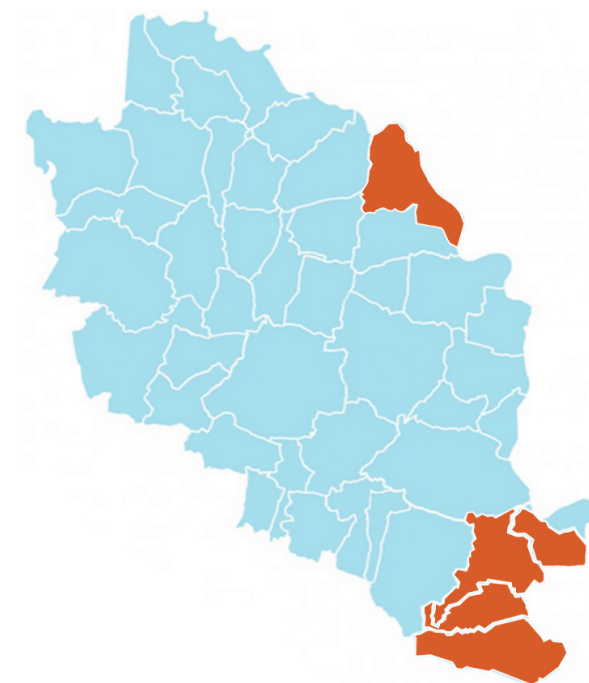


1 2021 : une année de réflexion

Après l'année de prise de compétence, 2020, et malgré la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération a poursuivi la prise en main de l'eau potable et de l'assainissement selon les différents modes de gestion hérités des communes et syndicats.

Deux axes de travail ont été suivis :

- La pérennisation des concessions (DSP) qui arrivaient à leur terme pour les communes de Pont-Saint-Esprit, Tavel, Lirac, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Laurent des Arbres et Saint-André d'Olerargues (eau potable uniquement) par la signature de nouveaux contrats jusqu'en 2028 ;
- Choix d'un mode de gestion homogène sur l'ensemble des communes et élaboration d'un projet de service.



2 Travaux majeurs 2021

■ Assainissement

- Suivi des travaux de la **nouvelle station d'épuration de Saint-Geniès-de-Comolas** (mise en service de l'ouvrage à l'été 2021)
- Suivi des travaux de la **nouvelle station d'épuration de Laudun Village** : ajout d'ouvrages de traitement complémentaires sur la station existante afin d'améliorer son fonctionnement



■ Eau potable

- Suivi des travaux de l'**unité de traitement des pesticides à Saint-Marcel-de-Careiret** (Forage Rieutort)
- Suivi de la construction du **nouveau réservoir d'eau potable** de 300 m³ commune de **Saint-Victor-la-Coste**
- Pose d'un **surpresseur** « Puech-Vigan » à **Cavillargues**
- Fin de l'**étude agro-environnementale** sur la commune de **Saint-Marcel-de-Careiret** en collaboration avec la chambre d'agriculture

■ Réseaux

- **Réhabilitation des réseaux AEP et EU** - RD 101 à **Saint-Laurent-des-Arbres**
- **Réhabilitation des réseaux AEP** - chemin d'Irousse / chemin Serre de l'Expert à **Saint-Alexandre**
- **Raccordement de la station d'épuration de Mas de Sellier (60 EH)** au réseau nouvellement mis en place
- **Extension de 180 mètres du réseau d'assainissement** - chemin de la Plane à **Saint-Paulet de Caisson**

3 Études majeures 2021

■ Schémas directeurs d'eau (SDAEP)

Suivi des SDAEP lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-Gervais, Saint-Laurent-de-Carnols, Saint-Paulet-de-Caisson

- Lancement du SDAEP de l'Agglomération (44 communes)

■ Schémas directeurs d'assainissement (SDA)

▪ Suivi des SDA lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-André de Roquepertuis, Saint-Gervais, Saint-Paulet-de-Caisson

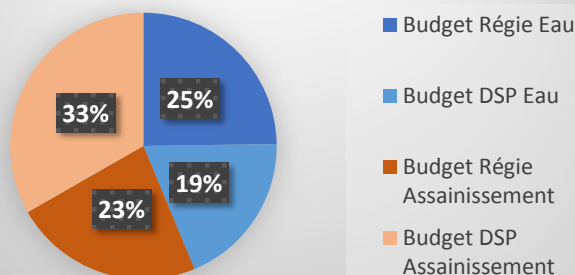
- Lancement du SDA de l'Agglomération (44 communes)

4 Budgets 2021

La compétence est partagée en 4 budgets (d'après BP) :

- Budget Régie Eau : 10 167 524,46 €
- Budget DSP Eau : 7 785 057,81 €
- Budget Régie Assainissement : 9 432 729,67 €
- Budget DSP Assainissement : 13 661 515,88 €

Répartition des budgets eau & assainissement



5 Eaux pluviales urbaines

Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU)

En 2021, l'Agglomération a poursuivi le développement de la compétence sur son territoire avec la mise en place d'un règlement d'intervention dans le cadre des projets mixtes voirie/pluvial.



Transition écologique et risques majeurs

- 1 // Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) // **page 70**
- 2 // Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) // **page 71**
- 3 // Service de broyage des déchets verts // **page 72**
- 4 // Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage // **page 73**
- 5 // Mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique // **page 73**
- 6 // Thermographie aérienne // **page 73**
- 7 // Contrat d'Objectif Territorial // **page 74**
- 8 // Arnave // **page 74**
- 9 // Risques majeurs // **page 74**





Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'élaboration du PCAET, débutée le 25 septembre 2019, s'est poursuivie en 2021, avec les phases stratégie/concertation et élaboration du plan d'actions.

■ La stratégie territoriale

La stratégie énergie climat de la Communauté d'agglomération Gard rhodanien a été travaillée par les élus lors de deux séminaires qui se sont déroulés les 13 et 14 janvier 2021. Le séminaire des élus est un moment privilégié d'échanges et de débats multi thématiques ayant pour but de questionner la vision politique afin d'inscrire le territoire dans la transition énergétique et écologique.

Le comité de pilotage de validation de la stratégie a eu lieu le 25 février 2021.

Faisant suite à la stratégie territoriale, une phase de concertation pour mettre en corrélation les ambitions de la stratégie avec les besoins et les attentes des différentes partenaires du territoire s'est déroulée:

- Trois ateliers publics de concertation les 11 et 12 mai 2021. Ces échanges ont permis de faire émerger le volet opérationnel du PCAET en lien avec les orientations stratégiques proposées par les élus. 9 groupes de travail ont rassemblé environ 90 participants issus du monde associatif, du secteur économique, des habitants du territoire, et aussi des partenaires institutionnels, des élus et des techniciens de l'Agglo et de communes.
- Un formulaire en ligne sur le site de l'Agglo était également disponible afin que chaque personne puisse y déposer des propositions d'action.
- Un comité technique pour échanger autour des scénarii proposés et sur l'articulation des propositions issues de la concertation avec la stratégie

Enfin, un comité de pilotage a été réuni le 9 septembre 2021 pour valider le positionnement des territoires sur les objectifs sectoriels et thématiques, ainsi que sur le projet de plan d'actions associé pour les atteindre.

Le programme a été structuré autour des 4 ambitions et des 15 objectifs stratégiques sur lesquelles s'orientent les engagements du territoire. Au total, il se compose de 28 objectifs opérationnels déclinés en 50 actions.

Le projet de PCAET de l'Agglo a été adopté par le Conseil communautaire le 11 octobre 2021.

Les étapes à venir en 2022 : envoi du projet pour avis à l'autorité environnementale de Région, au Préfet de Région, à la Présidente de la Région, la consultation du public du projet de PCAET. L'objectif étant l'adoption définitive du PCAET en juin 2022.

2 Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Commencée le 12 novembre 2019 par une réunion de lancement auprès d'entreprises du territoire, la prestation d'accompagnement à la mise en place d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale s'est achevée par un COPIL de restitution le 15 mars 2021.

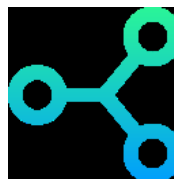
Sur les 2 territoires de la prestation (Agglomération du Gard rhodanien et CC Pont du Gard), le bilan global est de :



111 entreprises sensibilisées



74 entreprises impliquées



30 Synergies potentielles identifiées



12 Synergies amorcées

3

Service de broyage des déchets verts

Lancée le 4 février 2020, l'étude sur la faisabilité de la mise en place d'un service de broyage itinérant des déchets verts s'est poursuivie en 2021.

Des ateliers de concertation réunissant 35 communes de l'Agglomération ont eu lieu les 16, 17 et 18 février 2021 et le COPIL de restitution s'est tenu le 6 avril 2021.

À la suite de cette étude, l'Agglomération a fait le choix d'expérimenter le broyage itinérant des déchets verts sur terrains communaux.

Un marché de prestation pour 3 campagnes de broyage a été passé et l'Agglomération a retenu la société Terramax.

Une 1^{ère} campagne de broyage s'est déroulée du 15 novembre au 17 décembre 2021.

16 communes ont ainsi pu bénéficier de ce nouveau service.

Les 2 prochaines campagnes sont prévues au printemps et à l'automne 2022.

4 Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Le COPIL final du contrat d'objectif de 3 ans (2018-2020) signé avec l'ADEME s'est tenu le 28 janvier 2021. Les résultats pour les 3 indicateurs initialement retenus ont été présentés à nos partenaires institutionnels et financiers (Ademe, Région).

5 Guichet unique de la rénovation énergétique

Cette année 2021 a été une année de travail préparatoire à la mise en place d'un guichet unique pour la rénovation énergétique sur le territoire. Le CAUE du Gard portera cette mission et des permanences territoriales fixes seront prévues.

2 conseillers en énergie sont prévus sur les deux territoires, Agglomération et CC Pont du Gard. Ils auront en charge de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique.

6 Thermographie aérienne

Un marché de prestation pour la réalisation d'une thermographie aérienne du territoire de l'Agglomération a été passé. La société ITC a été choisie. La campagne de survol a eu lieu en hiver 2021-2022.

7

Contrat d'Objectif Territorial

La Communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur de la transition énergétique sur son territoire. Son engagement se traduit notamment par la signature en décembre 2021 d'un contrat d'objectif territorial de 4 ans avec l'Ademe. Les enjeux sont les thématiques de l'air/énergie/climat, ainsi que l'économie circulaire.

Le démarrage effectif du contrat est le 1er janvier 2022.

8

Arnave

Création en 2021 d'un comité technique et d'un comité de pilotage afin de travailler sur les problématiques rencontrées concernant la gestion du cours d'eau de l'Arnave, et de son système de vannage.

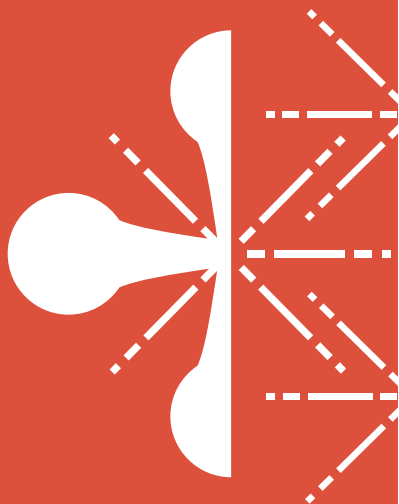
L'objectif étant de structurer le mode de fonctionnement des différents acteurs (Agglomération, AB Cèze, les propriétaires riverains) suite à la dissolution au 1er janvier 2018 du syndicat d'aménagement de l'Arnave.

9

Risques majeurs

La Communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur de la protection des personnes et des biens en prenant à sa charge les Plans Communaux de Sauvegarde des communes, ainsi que le dispositif de diffusion d'appels en cas de risques hydrométéorologiques (Cédralis).

Des formations à l'outil Wikipredict ont été organisées en septembre 2021 pour les référents communaux risques majeurs.



Pôle des Moyens généraux

Le service bâtiments // **page 76**

La cuisine centrale // **page 77**

Le secrétariat général // **page 78**

Le service des archives // **page 79**

Le service bâtiments

Le service Bâtiment entretient l'ensemble du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération mis à disposition par les communes ou dont elle est propriétaire pour l'exercice des compétences transférées : multi-accueils, ALSH, Ecoles de musique, Maison de l'Environnement, Office des Entreprises, Espace Paul-Ulmann, Offices de tourisme, Cuisine centrale, Maison de l'Eau et divers bâtiments administratifs répartis sur le territoire, mais également les déchetteries, les zones d'activités...

En 2021, le service Bâtiments a reçu 1123 demandes d'intervention :

- 1071 ont été traitées et clôturées : 425 ont été réalisées par des entreprises, 643 l'ont été en régie et 3 dans le cadre de la mutualisation,
- 52 ont été annulées.



La cuisine centrale

La cuisine centrale Léona-Tribes est un service à caractère social qui fabrique environ 230 000 repas tout au long de l'année pour plusieurs bénéficiaires. Composé de 13 agents (chef de service, adjoint, cuisiniers, livreurs...) la cuisine centrale a assuré en 2021 la livraison des repas en liaison froide aux bénéficiaires suivants :

- 106 020 repas pour les écoles maternelles et primaires de Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Goudargues, Saint-Gervais, Saint-Michel d'Euzet et Verfeuil,
- 114 762 repas dans 11 multi-accueils,
- 9 383 repas à l'ALSH Vigan-Braquet à Bagnols-sur-Cèze,
- 1 795 repas dans le cadre du portage à domicile de Bagnols-sur-Cèze,
- 432 repas à la Table Solidaire à la suite du décès de leur cuisinière.

La cuisine centrale travaille avec des producteurs locaux, achète des produits BIO, de la viande française...

La cuisine centrale est soumise aux contrôles des services vétérinaires et du Laboratoire d'analyses départemental.



Le secrétariat général

En 2021, 7 réunions du Conseil communautaires ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires.

Suite à l'état d'urgence sanitaire, toutes les réunions se sont tenues à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze et à la salle des fêtes de Chusclan :

- Le 15 février 2021 Bagnols-sur-Cèze
 - Le 15 mars 2021 Bagnols-sur-Cèze
 - Le 12 avril 2021 Bagnols-sur-Cèze
 - Le 05 juillet 2021 Bagnols-sur-Cèze
 - Le 11 octobre 2021 Chusclan
 - Le 29 novembre 2021 Chusclan
 - Le 13 décembre 2021 Chusclan
- Le service a préparé 45 arrêtés et 98 décisions.



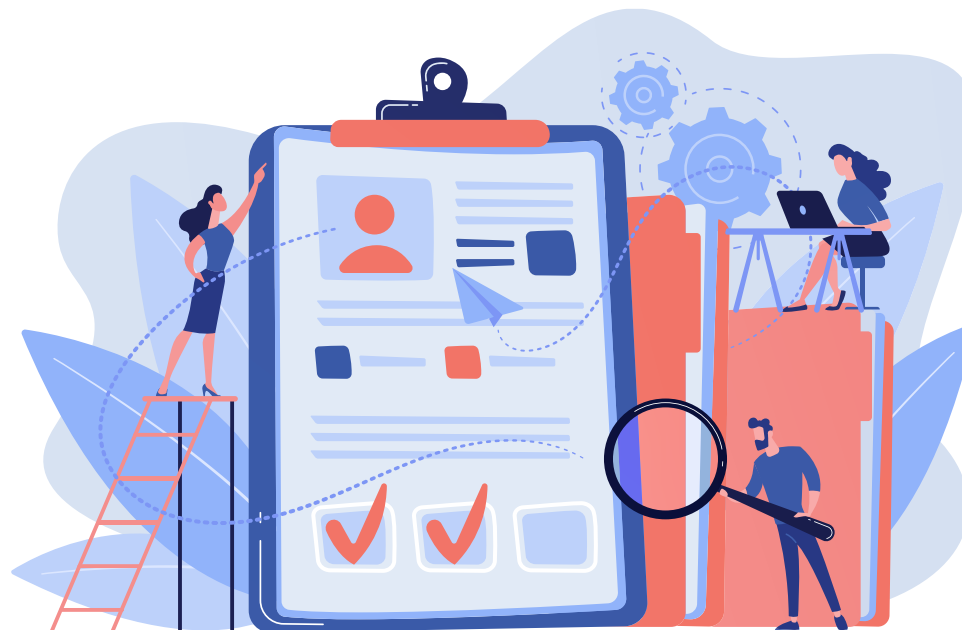
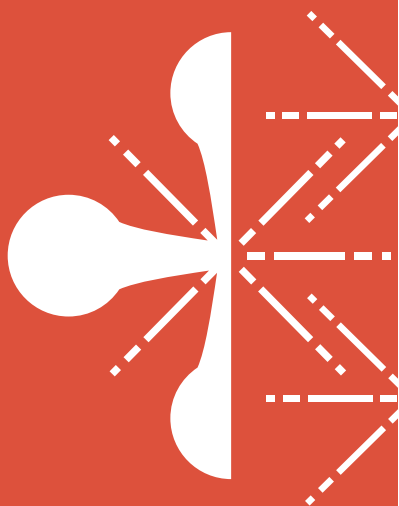
Le service des archives

La décision a été prise en 2021 de créer un service d'archives destiné à trier, classer tous les documents archives des services depuis la création de la Communauté d'agglomération en 2013.

À ces archives, se rajoutent les archives issues des communautés de communes de Cèze-Sud, Garrigues-Actives, La Côte du Rhône Gardoise, Rhône-Cèze-Languedoc, Valcézard et Val de Tave.

Pour que ce service soit opérationnel le 1er janvier 2022, un dépôt d'archives de 3 salles d'archives a été créé dans le sous-sol semi enterré de l'Office des Entreprises (1 350 ml de rayonnages), l'archiviste de Bagnols-sur-Cèze sera mutualisé et 2 agents (1 Mairie, 1 Agglo) seront recrutés.





Pôle des Ressources humaines

- 1 // Organisation-carrière // **page 82**
- 2 // Rémunération // **page 82**
- 3 // Formation // **page 82**
- 4 // Hygiène et sécurité // **page 83**
- 5 // Les chiffres de 2021 // **page 83**
- 6 // Évolution des effectifs au 1^{er} janvier 2022 // **page 84**
- 7 // Structuration par filière // **page 84**
- 8 // Répartition des demandes de personnel en 2021 // **page 85**
- 9 // Bilan des mutualisations de personnel en 2021 // **page 86**

1 Organisation-carrière

Veille règlementaire et gestion de la crise sanitaire liée au COVID (Remboursement CPAM, Gestion des ASA, Suivi des Personnes Vulnérables, Suivi du Travail à domicile....)

Rapport Unique Social sur l'année 2020

Négociation et écriture des lignes Directrices de Gestion

Négociation et validation de la durée hebdomadaire de travail à 36h

Négociation et écriture du protocole sur le temps de travail

Mise en place d'un groupe de travail sur le temps de travail Petite Enfance

2 Rémunération

Mise en œuvre du PPCR en janvier 2021 (Catégorie C et Éducateur de Jeunes Enfants),

Correspondance indiciaire liée à l'augmentation du SMIC,

Revalorisation de l'indemnité compensatrice de la CSG,

Mise en œuvre de la DSN (Donnée Sociale Nominative) en réel,

Changement de version de logiciel (v 150 en Y2) avec accompagnement et formation

3 Formation

Développement de l'apprentissage sur d'autres secteurs d'activités que la Petite Enfance,

Peu d'actions menés lié à la crise sanitaire du COVID (annulation, et reprise par moment avec des mesures sanitaires strictes)

4 Hygiène et sécurité

Mise en place de rendez-vous réguliers avec la référente Handicap et la psychologue du travail, et la médecine préventive (médecins et infirmiers) du CDG,

Mise en œuvre d'aménagements de poste de travail,

Recherche de postes pour reclassements d'agent,

Mise en place de Période préparatoire au Reclassement (PPR) en collaboration avec le CDG

5 Les chiffres de 2021

■ Nomination:

Stagiairisation: 15

Titularisation: 13

Nomination suite à tableau d'avancement de grade: 16

Nomination suite à concours: 3

Nomination suite à promotion interne: 1

Nomination suite intégration après PPR: 1

Nomination suite à intégration directe : 1

Nombre d'avancement d'échelon : 140

■ Formation:

Nombre de jours de formations des agents : 779 (En 2020, 214 jours)

Nombre de jours de préparation concours examen: 93,50

Cotisation CNFPT : 88200 €

Budget complémentaire Formation: 82615 €

Nombre de CT: 3

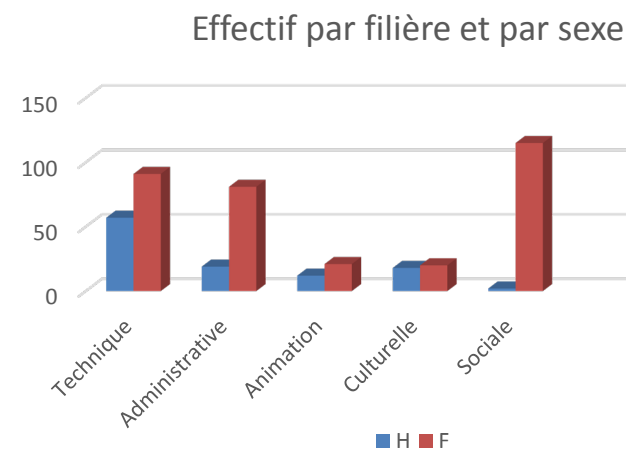
Nombre de CHSCT: 3

Nombre de réunions Dialogue social: 9

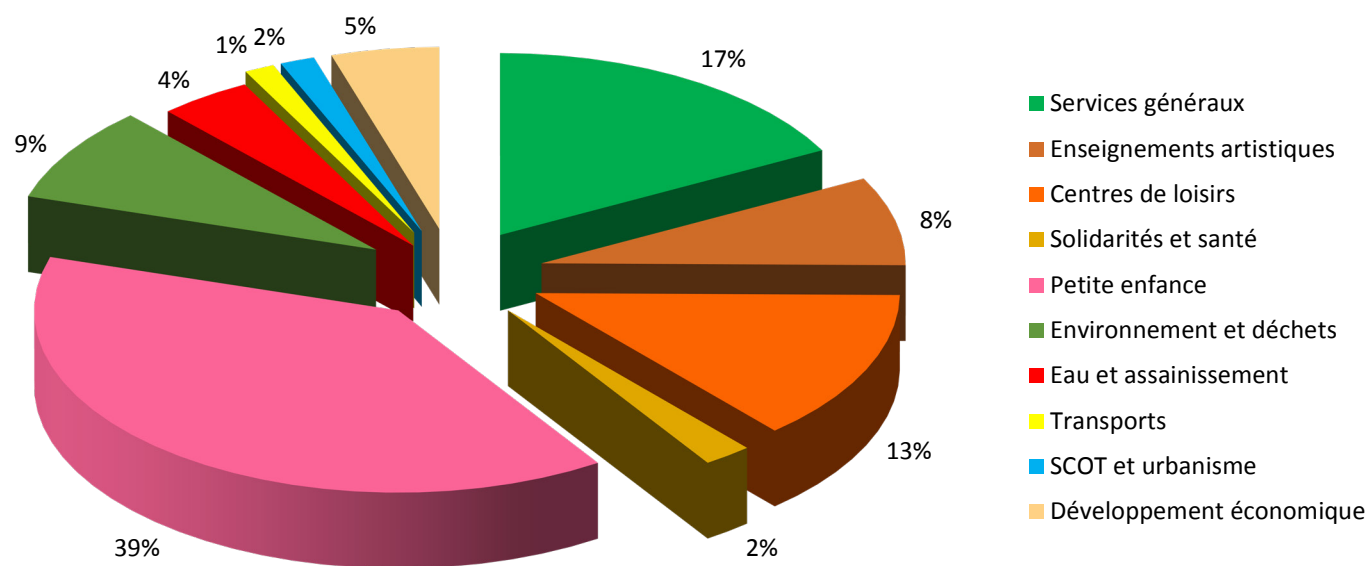
6 Évolution des effectifs au 1^{er} janvier 2022

Statut	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Titulaire	269	302	308	314	339	333	339
Contractuels	61	86	88	95	96	102	97
Total	330	388	396	409	435	435	436

7 Structuration par filière

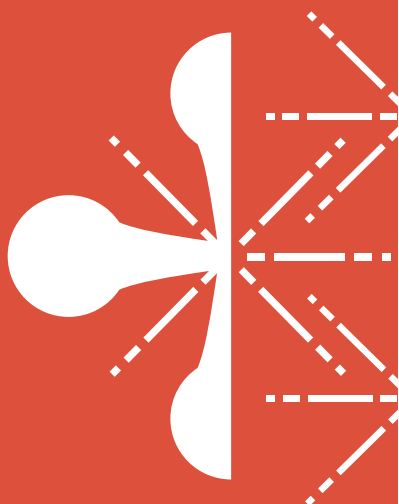


8 Répartition des dépenses de personnel en 2021



9 Bilan des mutualisations de personnel 2021

COMMUNE	DEPENSES	RECETTES
BAGNOLS SUR CEZE	125 335,26	411 982,09
EHPAD Bagnols-sur-cèze		8 091,40
PONT SAINT ESPRIT	73 534,49	10 119,80
SAINT ALEXANDRE	7 894,80	
SAINT MARCEL DE CAREIRET	2 942,31	
LAUDUN	30 962,67	
CODOLET	34 742,44	5 409,70
ST LAURENT DES ARBRES	63 334,56	
SAINT PAUL LES FONTS		19 268,33
ST PAULET DE CAISSON	3 109,66	
CHUSCLAN	3 976,18	
ST VICTOR LA COSTE	26 675,35	
TAVEL	17 139,40	
GAUJAC	2 998,17	
SIIG		1 891,45
TOTAL GENERAL	392 645,29	456 762,77



Contractualisation

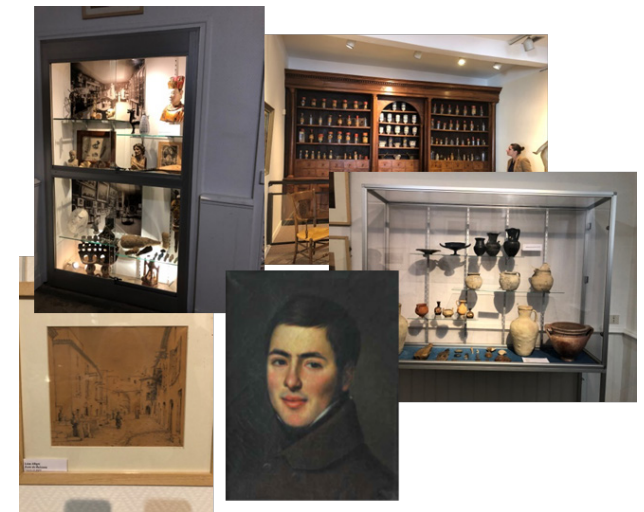
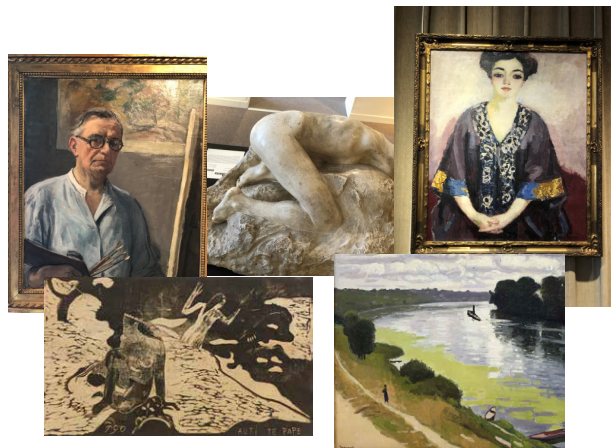
- 1 // Projet de restructuration du Musée de peinture Albert-André // **page 88**
- 2 // Natura 2000 // **page 89**
- 3 // Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 // **page 90**
- 4 // Contrat territorial Occitanie 2018-2021 // **page 91**
- 5 // Fonds de Concours 2021 // **page 92**

Projet de restructuration du Musée de Peinture Albert-André

Le Comité de Pilotage en charge du suivi du projet s'est réuni le 18 octobre avec pour ordre du jour la restitution de la phase 1 de l'étude de programmation du Musée réalisée par le cabinet DA&U

À l'issue de cette réunion il a été proposé :

- aux participants de faire remonter leurs avis suite à présentation des différents scénarii,
- de constituer un comité technique avec pour objectif de se réunir en début d'année 2022



2 Natura 2000

La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est la structure animatrice du site Natura 2000 « Forêt de Valbonne ». Situé sur 11 communes du Nord du territoire, son périmètre s'étend sur 5062 hectares.

Sous la directive Habitat, le périmètre est classé en Zone Spéciales de Conservation (ZSC) pour la conservation d'habitats naturels et certaines espèces de la flore et de la faune, par l'arrêté ministériel du 9 septembre 2010 et par l'arrêté modificatif du 30 août 2016.



Le Comité de Pilotage s'est réuni le 29 mars. Les points à l'ordre du jour ont permis de :

- Désigner l'Agglomération, structure animatrice
- Elire le Président du Gard rhodanien, président du Comité de Pilotage
- Présenter la synthèse des enjeux chiroptères réalisée par le GCLR
- Informer sur les enjeux des aménagements forestiers par l'ONF
- Proposer et valider le programme d'actions à venir



3 Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026

Le CRTE est un nouveau dispositif contractuel avec l'Etat, qui vient en remplacement du Contrat de Ruralité. Il s'établit en début de mandat : sur la base d'un **projet de territoire**, d'une **feuille de route** partagée entre l'Etat, l'EPCI et ses partenaires.

Le contrat intègre toutes les démarches et politiques plus sectorielles de l'Etat : Cœur de ville, Petites Villes de Demain, France Services, France Mobilités, Territoires d'Industrie...

La démarche d'élaboration s'est faite en deux temps :

Un protocole d'engagement qui consolide l'existant (Plan de relance) : approuvé le 5 juillet

Un accord cadre CRTE : approuvé le 15 décembre et signé en préfecture le 17 décembre

En 2021, ce sont 42 projets portés par l'Agglomération et ses communes membres représentant plus 7 millions d'€ d'investissement qui ont été soutenus dans le cadre de ce dispositif à hauteur de près de 3 millions d'€ par l'Etat (DSIL Exceptionnelle, DSIL 2021 et DETR).

4 Contrat territorial Occitanie 2018-2021

Validé en Comité de Pilotage du 19 novembre 2018 en présence des représentants de la Région Occitanie, du Département du Gard et de l'Agglomération du Gard rhodanien, il a pour objectif de soutenir des projets qui s'articulent autour de 3 enjeux partagés en lien avec notre **projet de territoire** :

- Le défi du rayonnement territorial, de l'attractivité et du développement économique
- Le défi de l'ouverture et du bien-vivre
- Le défi de la solidarité, de l'accueil et des services à la population

Les membres du Comité de Pilotage ont validé la Programmation Opérationnelle 2021 et les 19 projets inscrits.

En 2021, ce sont plus de 4 millions d'€ d'investissement réalisés par les collectivités locales sur le territoire dont ;

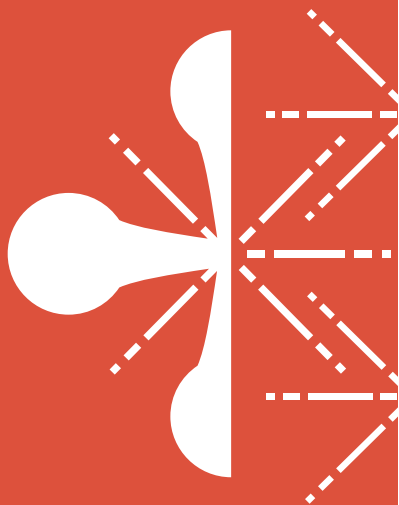
- Plus de 1,4 M€ d'autofinancement
- Près de 275 000 € d'aides du CD30
- Environ de 480 000 € d'aides régionales
- Plus de 750 000€ d'aides de l'Etat
- Près de 125 000 € d'aides de l'agglomération (fonds de concours)

5 Fonds de Concours 2021

Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, par la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

Le conseil communautaire du 12 avril a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours en budgétant une enveloppe de 767 800€.

Durant l'année 2021, 41 dossiers ont été déposés par 34 communes membres qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2019, 2020 et 2021 représentant un engagement financier de plus de 380 000€.



Pôle attractivité et aménagement

- Office des Entreprises // **page 95**
- SCOT du Gard rhodanien // **page 103**
- Foncier Économique // **page 107**
- Mobilités // **page 113**
- Marketing territorial // **page 121**
- Droits des sols // **page 129**
- Emploi, formation et agriculture // **page 135**
- Tourisme // **page 155**

Office des entreprises



L'Office des entreprises comme porte d'entrée pour les porteurs de projet

L'Office des entreprises comme tête de réseau

L'Office des entreprises comme relais des aides aux professionnels durant la période de COVID – 2020/2021

L'Office des entreprises comme référent de l'observatoire économique.

L'Office des entreprises comme le lieu privilégié de rencontres d'entreprises

Les événements majeurs de l'Office des entreprises en 2021

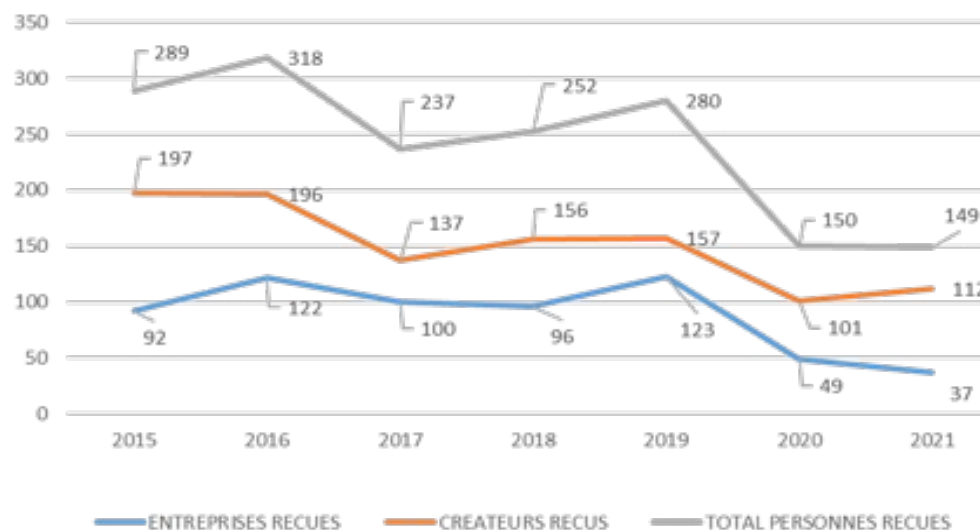


L'Office des entreprises comme porte d'entrée pour les porteurs de projet

L'Office des entreprises est le guichet unique permettant de répondre à toutes les questions des entreprises sur les projets de création ou de développement.

Les agents communautaires de l'Office des entreprises ont pour mission d'accueillir ces porteurs, de les écouter et de les orienter vers les partenaires économiques les mieux à même de les appuyer dans leurs démarches.

L'évolution du nombre de porteurs de projet passés par l'Office :



149 personnes ayant un projet de création ou de développement d'entreprise ont été reçues. Si ce nombre est stable par rapport à celui de 2020, il demeure bien inférieur aux 280 projets suivis en 2019 (avant COVID). Sur les 149, 130 porteurs sont domiciliés sur le territoire. 68 des 149 demandeurs résident dans les 3 villes du Gard rhodanien et 62 dans les villages. 19 résidents dans des communes hors de l'agglomération.

L'Office des entreprises comme tête de réseau

L'Office des entreprises représente aujourd'hui un réseau d'une trentaine de partenaires : chambres consulaires, Initiative Gard, France Active, Adie, Experts comptables, Avocats, CTV, Mines de Talents, Pôle Emploi, l'Agglo + les collectives d'entreprises. Ce réseau œuvre pour soutenir les projets économiques et développer les synergies entre filières en mettant l'entreprise au centre des priorités.

Le soutien financier aux porteurs de projet
L'Agglomération ne peut donner d'aides directes aux entreprises.

C'est par le biais de l'association Initiative Gard, habilitée à faire des prêts d'honneur à taux zéro, que l'Agglomération appuie les porteurs de projet.

2021 : soutien financier de l'Agglo à l'association Initiative Gard : 37 750€.

Résultat : 16 entreprises du territoire soutenues par Initiative Gard par des prêts à taux zéro à hauteur de 305 000€.

Le soutien aux collectives d'entreprises
L'Agglomération, en lien avec l'Office des entreprises, apporte un soutien aux collectives. En 2021, Grisbi a bénéficié d'une subvention de 5 000€.

Cette aide a permis à l'association de créer notamment une application mobile pour informer et interagir avec leur 160 adhérents.

L'Office des entreprises comme relais des aides aux professionnels durant la période de COVID – 2020/2021

Une aide financière via le dispositif L'OCCAL
L'Agglo s'est associée avec la Région, le Département et la Banque des Territoires pour attribuer des aides aux entreprises sur des prêts à Taux 0, des remboursements de loyers mais surtout en subventionnant des projets d'investissement d'entreprises.

Le dispositif a permis durant ces deux années de valider des aides pour un montant total :

1 million d'euros pour 250 entreprises de notre territoire,

Dont 407 000€ pris en charge par l'Agglomération (sur le budget d'investissement).



L'Office des entreprises comme référent de l'observatoire économique.

Une base de données des entreprises présentes sur le territoire. Pour connaître les différents acteurs économiques du territoire, l'Agglomération a fait le choix de disposer des mises à jour mensuelles des fichiers d'entreprises (immatriculations, modifications, radiations) et de se doter d'un logiciel (Eudonet) permettant de conserver et d'exploiter ces données.

Ces informations permettent notamment d'alerter les maires lors de créations d'entreprises sur leur commune et de connaître la répartition sectorielle des 9 000 entreprises répertoriées sur le Gard rhodanien.

Avec l'aide des partenaires de l'Office des entreprises, le Pôle Attractivité économique édite le rapport éco ; il est réalisé et présente chaque année, les principaux indicateurs économiques de notre territoire.

Courant 2021, le rapport éco 2020 a été réalisé (en interne) et a mis l'accent sur les conséquences chiffrées du COVID.

L'Office des entreprises comme le lieu privilégié de rencontres d'entreprises

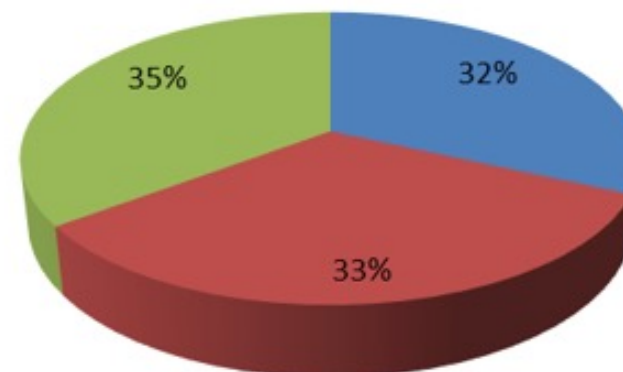
Une mise à disposition de salles et de bureaux

Des salles à disposition des collectivités, des entreprises et collectives d'entreprises :

En 2021, 491 prêts de salles et bureaux aux entreprises (contre 248 en 2020). Néanmoins, un nombre bien inférieur au niveau d'occupation avant COVID (714 en 2019).

Utilisateurs des salles

■ AGGLO ■ ENTREPRISES ■ PARTENAIRES



Des bureaux à la location

Au 31 décembre 2021, tous les bureaux à la location étaient occupés par :

Les services des chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d'Agriculture.

Des associations d'entreprises : Le Collectif et Grisbi.

Des entreprises installées durablement : Regar, Voix Off et Code Intérieur.

Des entreprises installées sur de courtes durées : Itélia et Five Frame Studio

Un nouvel espace pépinière et coworking
Inauguré fin 2020, ce nouvel espace de 280 m2, qui s'ajoute aux 700 m2 déjà existants, a malheureusement connu une faible fréquentation sur l'année 2021 : une conséquence de la crise sanitaire.

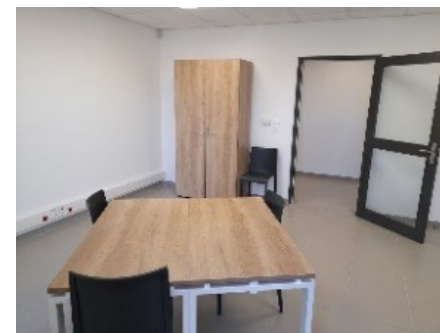
Les 3 bureaux de la pépinière, destinés à accueillir des entreprises en accompagnement, ont été loués à 2 entreprises locales (Itélia et Five Frame Studio).

L'espace de travail partagé de 70 m2 a profité à 37 coworkeurs individuels.

Il a également servi de lieu de réunions ou de rencontres organisées par l'Agglomération avec 47 réservations.

Des bureaux éphémères à la location (payante) : depuis le mois de septembre 2021, les professionnels qui recherchent ponctuellement des bureaux pour des entretiens requérant de la confidentialité (rendez-vous fournisseurs ou clients, entretien d'embauche...) peuvent ponctuellement réserver un bureau.

Il en va de même pour la location payante de salles de réunion.



L'Office des entreprises au centre d'évènements thématiques

Les organisateurs : les partenaires de l'Office des entreprises dont l'Agglomération.

La cible : les entreprises

L'objectif : informer, soutenir les entreprises, faciliter les rencontres entre professionnels.

Un espace dédié aux réunions d'informations et permanences de partenaires

LES REUNIONS COLLECTIVES / thèmes	Nombre / an
Matinale de la création d'entreprise, secteur artisanat et commerce Animée par Pôle Emploi/CMA/CCI/Accueil Office	19
Aide à l'installation, secteur agricole Animée par la Chambre d'Agriculture	1
A l'accompagnement, en « entreprenariat salarié » Animée par Mine de Talents	6

LES PERMANENCES INDIVIDUELLES	Nombre / an
Par les experts comptables et avocats	10
Par Initiative Gard	24
Par Mine de Talents	6
Par l'Adefa	4
Par Adie	8
Par la BGE	9
Par la Clean Tech Vallée (début décembre 21)	1

Un espace dédié aux réunions d'informations thématiques de l'Office des entreprises. Sous la forme de « P'tit Déj » ou de « RV de l'info », l'Office des entreprises organise, depuis le mois de mai, des réunions d'information avec l'aide des partenaires ou de prestataires privés.

Parmi les thèmes abordés : la présentation de l'Office, le bail commercial, la stratégie digitale, les statuts juridiques, la médiation non violente, l'activité du dirigeant durant un contexte difficile, ...

Les événements majeurs de l'Office des entreprises :

Soirée des investissements : mai 2021
Présentation par l'Agglomération et les communes aux entreprises du territoire des marchés de travaux à venir.
60 entreprises présentes.



Jobs d'été : juin 2021
Organisé avec Grisbi, la matinée a permis de proposer des jobs d'été aux étudiants.
17 emplois saisonniers ont trouvé preneurs.



Rentrée éco : septembre 2021
Agglomération et Le Collectif invitent les entreprises du territoire.

Au programme : débat sur les perspectives économiques et convivialité.
160 personnes présentes.



Rencontre jeunes créateurs : novembre 2021
Agglomération, Grisbi et la CCI invitent les jeunes entreprises de moins de 3 ans à se rencontrer et à échanger avec les collectives d'entreprises présentes. 40 entreprises présentes.



SCOT du Gard rhodanien

Service planification et urbanisme opérationnel
Suivi des documents urbanisme
Réunion et/ou travail sur projet



Service planification et urbanisme opérationnel

Au sein de la Direction Attractivité et Aménagement, le service planification et urbanisme opérationnel assure la mise en œuvre du suivi et l'évaluation (modification, révision, mise à jour, ...) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), veille à la compatibilité de l'ensemble des documents de planification de rang inférieur (PLH, PLU, Plan de Mobilité simplifié, Carte Communale, de territoire dans les documents de planification et en transversalité avec les services de l'Agglomération et des partenaires. ...) et accompagne la transcription du projet de Territoire.

SCOT du Gard Rhodanien : Bilan d'activité pour l'année 2021

Suite à l'approbation du SCOT le 14 décembre 2020, le SCOT est devenu exécutoire le 6 mars 2021.

Suivi des documents urbanisme :

Commune de Cavillargues : élaboration PLU
- Réunion PPA avant arrêt du projet de PLU en février
- Analyse du dossier après arrêt du projet en date du 31 mai
- Avis favorable avec observation

Commune de Vénéjan : révision générale PLU
- Réunion PPA : diagnostic, état initial et rapport de présentation

Commune de Tavel : élaboration PLU
- Réunion avec la commune pour faire un point sur avancé du PLU

Commune de Cornillon : dossier de demande de dérogation en l'absence de SCOT opposable dans le cadre de l'élaboration du PLU
- Lecture et analyse du dossier
- Production d'une note écrite

Commune de St-Gervais : élaboration PLU
- Réunion PPA en mars : diagnostic, état initial et rapport de présentation
- Réunion PPA en juillet : PADD et projet de zonage

Commune de Sabran : élaboration PLU
- Réunion PPA avant approbation : Analyse des pièces transmises

Commune de Tresques : courrier transmis à l'agglomération en vue de la modification du PLU
- Analyse du projet de modification

Réunion et/ou travail sur projet :

- Projet Cyclife : Rencontre Maire de la commune de Chusclan pour conseil sur DPMEC du PLU
- Projet photovoltaïque au sol commune d'Orsan :
Rencontre avec commune, pôle développement économique et porteur projet
- Projet d'implantation d'une enseigne U sur Saint-Julien-de-Peyrolas
Rencontres avec commune, porteur de projets, élus, service ADS
- Participation aux 2 comités de projet action cœur de ville
- Participation COTECH plan de mobilité simplifié
- Participation COTECH PEM de Laudun, PSE et B/C
- Projet Chartreuse de Valbonne :
Participation à 3 COPIL, rencontre porteur de projet, services Etat
- Participation étude paysage et photovoltaïque menée par DDTM de Nîmes
- Participation COTECH projet du Musée
- Participation projet photovoltaïque « Campey » à Tavel
- Participation projet plateforme logistique de Gifi à Laudun l'Ardoise

Foncier économique

Le service foncier économique

Les Zones d'Activités et les Parc d'activités Régionaux du territoire

Les chiffres clés

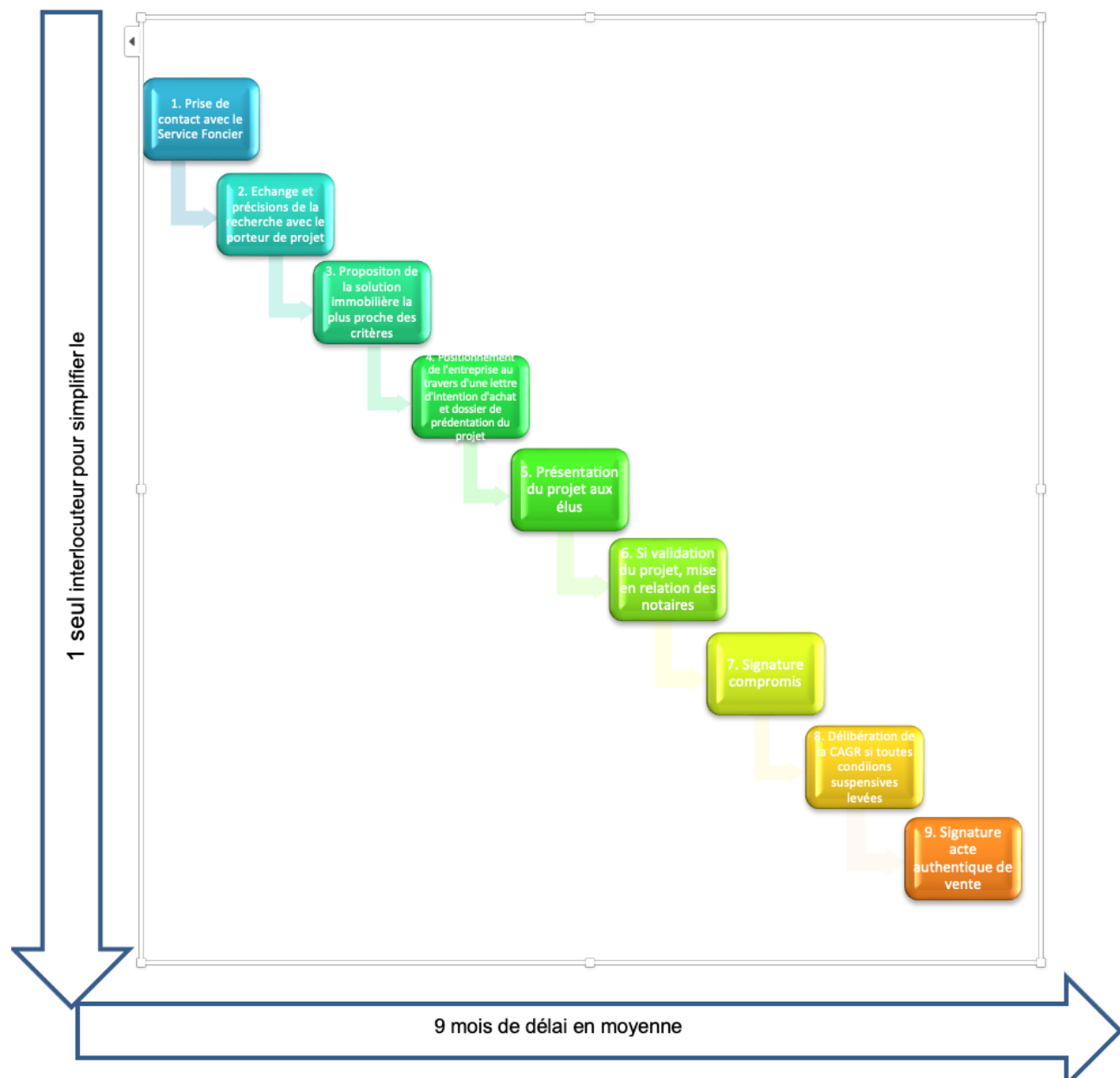
L'OZE Marcel Boiteux



Ce service gère le foncier destiné à un usage économique, c'est-à-dire à destination des entreprises, qu'elles soient commerciales, industrielles ou tertiaires.

En complémentarité avec l'Office des entreprises qui gère les locaux commerciaux à la location, le service foncier économique recense les besoins des entreprises et leur propose la solution foncière la plus adaptée.

Ainsi, une société souhaitant s'implanter sur notre territoire suit le schéma suivant :



Le service foncier économique vient également en soutien aux politiques publiques afin d'anticiper et préparer une vision à long terme d'accueil pour nos entreprises dans le respect du projet de territoire.

Cela se traduit par le suivi de grands projets, la mise en place d'étude ainsi que la mise en place de partenariats avec des appuis techniques ou financier comme l'EPF Occitanie l'AURAV ou encore la Région Occitanie.

Les Zones d'Activités et les Parc d'activités Régionaux du territoire :

Le territoire compte 9 zones d'activités dont 7 intégrées dans l'inventaire de la CAGR ainsi que 2 Parcs d'Activités gérés par un Syndicat Mixte. Cela représente en terme de surface dédiée à l'activité économique :

- ZA Sarcin : 1Ha
- ZA Bernon : 10 Ha
- ZA René Dumont : 4 Ha
- ZA Tésan : 23.3 Ha
- ZA de la Passadouire : 6 Ha
- ZA de Berret : 20 Ha

- ZA de l'Ardoise : 50 Ha
- PRAE Marcel Boiteux : 15 Ha
- PRAE Lavoisier : 16 Ha

Au total, plus de 220 entreprises sont implantées représentant environ 5 000 emplois sur le territoire.



Chiffres clés, l'année 2021, c'est aussi :

3 compromis signés avec réitération en 2022

1 vente définitive actée

26 projets immobiliers détectés et accompagnés

+ de 80 échanges avec les prospects

30 000 € de budget entretien espaces verts

20 000 € de budget d'entretien et de réparation

Zoom sur : Le PRAE Marcel Boiteux

L'OZE Marcel Boiteux, située sur les communes de Codolet et Chusclan, au cœur du Gard Rhodanien, a pour vocation d'accueillir des activités variées.

Située à proximité immédiate du CEA de Marcoule, premier pôle scientifique et technique du Gard (600 ingénieurs-chercheurs, 270 brevets), l'OZE Marcel Boiteux bénéficie d'une expertise de premier plan, notamment dans le secteur du nucléaire, de la Recherche & Développement, des biotechnologies et des CleanTech.



Cette zone, qualifiée "Site clef en main" dans le cadre du plan de relance national, bénéficie d'un rayonnement national. Elle est également labellisée par la Région Occitanie (OZE : Occitanie Zones d'Activités).

- SURFACES CESSIBLES
15 ha - lots de 1875 à 14 600 m²

- PRIX DE VENTE
De 40 à 45 euros HT/m²

Entreprises implantées sur le PRAE :

CEA,
Orano,
Melox,
Cyclife,
SPIE Nucléaire,
Arkadia,
Cisbio,
ICSM,
INSTN,
AMT,
Galatée,
Visiatome,
SETEC,
ECT

Contact commercialisation :

Marie CIRELLI
Agence AD'OCC
marie.cirelli@agence-adocc.com
04 67 22 91 83 / 06 14 82 06 55
<https://oze.agence-adocc.com/gard-zone-activites-marcel-boiteux/>

Mobilités

Quelques chiffres

Aspects - Administratif/Exploitation

Aspect financier

Réouverture de la ligne TER "Rive Droite du Rhône"

Projet de deviation de Laudun-Lardoise



QUELQUES CHIFFRES :

Nombre d'élèves transportés
3 666 (3 624 en 2020)

Coût d'un élève transporté :
1 320 € TTC

Nombre de véhicules : **65**

Participation des
familles/scolaire : **70 euros**

Nombre d'agence commer-
ciale : **1**

Nombre de dépositaires : **3**

Nombre de lignes :

- Scolaires : **28**

- Régulières : **2**

- Actifs : **2**

- Navettes urbaines : **2**

Nombre de communes : **44**

Dotation de la Région:
5 094 234 euros

Aire de covoiturage : **2**
(Bagnols-Sur-Cèze et Pont-
Saint-Esprit)

Aspects - Administratif/Exploitation :

- Contrat de concession de service public à compter du 1^{er} septembre 2019, pour une durée de 8 ans.

L'Agglomération du Gard rhodanien a récupéré la compétence « transport » à compter du 1^{er} septembre 2017, négociation du transfert commencée avec le Département du Gard, et finalisée avec la Région Occitanie. Le contrat de concession de service public est le premier porté par l'Agglomération, en matière de transport des usagers.

La base de ce contrat comporte un socle commun, à savoir les transports scolaires, le transport à la demande et une ligne régulière, la ligne 14 qui rejoint Bagnols-sur-Cèze à Montclus. Ensuite, l'AOM avait le choix de pouvoir déclencher des options, au nombre de 3, à savoir, une navette urbaine sur la commune de Bagnols-sur-Cèze (option 1), une navette urbaine sur la commune de Pont-Saint-Esprit (option 2) et la ligne UGGO+ à destination des zones d'activités (option 3).

Les options 1 et 3 ont été déclenchées le 6 janvier 2020, l'option 2 qu'à partir du 1^{er} janvier 2021 au vu de travaux en entrée de ville sur la commune.

Cette concession est assurée par le groupement d'autocaristes locaux, sous l'intitulé TransGard Rhodanien, basé, avenue François MITTERRAND 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE.

Le contrat est décomposé comme suit :

- 28 lignes exploitées sur 44 communes
- 25 lignes scolaires desservent 16 établissements scolaires et regroupement pédagogique dont celui de Bourg-Saint-Andéol
- 1 ligne régulière, L14 « Montclus<Bagnols-Sur-Cèze »
- 2 navettes urbaines qui ont transporté 60 000 personnes
- 635 223 km commerciaux et 434 129 en haut le pied (39%)
- 70 véhicules circulent sur le réseau pour une moyenne d'âge de 6,67 ans avec 77% de véhicules standards (55-63 places)
- véhicules : 50% Euro6, 38% Euro5 et 12% autre
- 98 % de validations scolaires

Aspect Financier :

Total annuel de la contribution forfaitaire d'exploitation 2019/2020 = 5 281 780 euros TTC.

Avenant Covid : restitution du délégataire à hauteur de 361 929 euros sur les factures de juin à août 2020.

REOUVERTURE DE LA LIGNE TER « Rive Droite du Rhône » :

Réouverture

Suite à l'Etat Général des Rails et de l'Inter-modalité (EGRIM) lancé par la Région Occitanie, cela a permis d'identifier des gares sur le territoire rhodanien. Les EGRIM ont fait de cet axe, une priorité.

Cette réouverture de la rive droite du Rhône aux passagers, lignes fermées depuis quasiment 50 ans, concerne trois gares sur le territoire, Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze et Laudun-L'Ardoise.

Les deux premières gares rouvrent, par anticipation, début septembre 2022, la troisième verra le jour à l'horizon 2025/2026.

Il y a de nombreux partenaires pour ce projet, à savoir la Région Occitanie, la SNCF (gares et connexion, réseaux, immobilier, voyages, ...), l'Agglomération, les villes, les associations, ... Tous travaillent conjointement pour la réussite collective de ce projet.

Pôle D'Echanges Multimodaux (PEM) :

En parallèle de la réouverture, l'Agglomération, avec la compétence Mobilité travaille sur l'aménagement des pourtours et parvis des gares, à savoir la création de Pôle d'Echanges Multimodaux, sur chaque site.

Ces PEM ont pour objectif d'interrelier les différents modes de déplacements et de proposer des solutions adaptées pour y parvenir. Cela permet une redynamisation de ces zones, et le déploiement de nouveaux usages.

Le livrable des deux sites interviendra, dans un second temps, à savoir janvier 2023 pour la commune de Pont-Saint-Esprit, et plutôt septembre 2023 pour Bagnols-sur-Cèze.

Tous les partenaires sur ce projet, travaille conjointement pour la réalisation opérationnelle de ces deux projets.

PROJET DE DEVIATION DE LAUDUN-L'ARDOISE (une partie de la Rhodanienne)

Objectif : Favoriser l'accessibilité du territoire et la mobilité

Faits marquants : Signature du CPER en 2015, signature de la convention financière pour la déviation de Laudun l'Ardoise fin 2019.

Co-financement validé (Etat, Région, Département, Agglomération).

2021 :

- Poursuite des travaux
- Coordination entre le projet de déviation et celui du futur PEM sur la thématique foncière (1 Comité Technique le 7 octobre 2021)



Plan de Mobilité Simplifié

Un plan de mobilité simplifié est une démarche volontaire, c'est un outil de planification territoriale, qui permet de se projeter et d'identifier la stratégie Mobilité, à court, moyen et long termes.

La thématique est celle des déplacements des personnes sur un territoire donné, et simplifié car il n'est pas opposable, prescriptif et n'impose pas d'enquête publique, il s'adresse plutôt aux territoires moins denses.

Le bureau d'études retenu est IRIS CONSEILS.

Il a été convenu de phaser ce plan de mobilité simplifié en trois étapes :

PHASE 1 - Diagnostic multithématique Avril - Octobre 2021

- Relever les atouts et écueils du territoire en termes de mobilité : VL; PL; modes actifs; transports en commun ; mobilités alternatives ...
- Identification des enjeux

PHASE 2 - Elaboration du plan Octobre - Février 2022

- Elaboration d'un schéma de mobilité multimodale
- Elaboration d'un schéma de mobilité global modes doux (vélo-piéton)
- Concertations en Décembre

PHASE 3 - Cocréation du plan d'actions Mars - Juin 2022

- Définition
- Chiffrage
- Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
- Atelier thématique en Avril

Aménagement
et partage de
voirie



Structuration de
l'offre cyclable



Services de
mobilité
alternative



Communication et
accompagnement
au changement



Un plan d'action basé sur 4 axes :

Le plan d'actions du plan de mobilité simplifié est un document guide pour la communauté d'Agglo et les communes.

Il regroupe les différentes actions à mettre en place selon les secteurs d'intervention en s'appuyant sur des objectifs et différentes étapes à suivre.

- Définition d'un calendrier
- Estimation des coûts
- Identification des pilotes et partenaires potentiels
- Identifications des indicateurs d'évaluation

Fonds Mobilité

Décembre 2021 – Création du fonds Mobilité : montant de 100 000 € (1ère année)

- 1 projet en 2021 : Bagnols-sur-Cèze pour une première tranche subventionnée à hauteur de 80 000 €

Le but de ce fonds est de venir en aide aux communes qui présenteraient un projet de mobilité douce sur leur commune.

Ce fonds devrait évoluer, pour permettre progressivement de déployer des projets de mobilité douce sur l'ensemble des communes du territoire rhodanien

Marketing Territorial

2021, une année contrariée par la pandémie
Miser sur l'attractivité globale du Gard rhodanien
Renforcement de la notoriété du Gard rhodanien
Réalisations en 2021

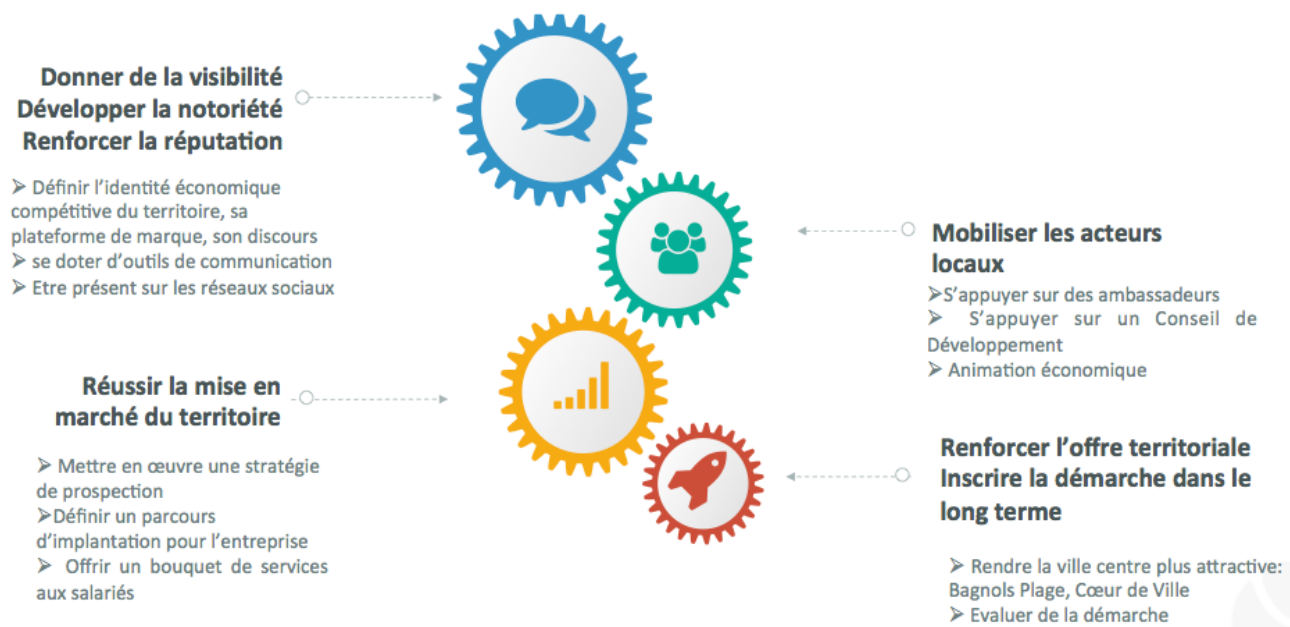


2021, UNE ANNEE CONTRARIEE PAR LA PANDEMIE

Dans un contexte économique en crise en raison de la pandémie, l'animation de la démarche de marketing territorial, initiée en 2019 avec l'appui d'entreprises du territoire, rencontre une baisse de dynamique dès 2020.

La crise s'accroissant, le déploiement du plan d'actions partagé est encore contrarié en 2021. Les actions mises en œuvre portent principalement sur le renforcement de la notoriété du territoire par le biais de la construction d'outils de communication. Les acteurs du Gard rhodanien ont souhaité valoriser les atouts du territoire répondant aux besoins des cibles visées, à savoir les entreprises situées à 2 heures de Bagnols-sur-Cèze, les salariés provenant de la France entière et les acteurs locaux. Il s'agit de renforcer notre attractivité pour faciliter le développement des entreprises et la création d'emplois.

Pour y parvenir, un groupe projet, composé de 15 chefs d'entreprises, a eu la charge de définir en 2019 les orientations clés de cette stratégie.



Après l'onde de choc de la pandémie en 2020, l'image du Gard rhodanien a pu tout de même être valorisée en 2021, malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire.

Cette crise aura été l'opportunité pour le territoire de faire ressortir sa plus grande force : celle du collectif !

MISER SUR L'ATTRACTIVITE GLOBALE DU GARD RHODANIEN

Gouvernance et animation de la démarche d'attractivité

En 2020 et 2021, la feuille de route de l'attractivité a été mise en œuvre : finalisation des actions fondatrices et réalisation d'actions opérationnelles prioritaires par le Groupe Projet.

En raison des difficultés à réunir les acteurs locaux, le service a développé d'autres canaux pour informer et mobiliser les acteurs publics et socio-économiques de la démarche : actualités sur le site de l'Agglomération et de l'Office des Entreprises ainsi que les réseaux sociaux.

Apporter un soutien sans faille aux acteurs économiques locaux, une priorité en 2021

L'un des objectifs de l'attractivité pour 2021 a été d'aider les entreprises locales à faire face à la crise sanitaire.

Ainsi, la mise en ligne d'un guide des aides pour les entreprises impactées par la crise a été réalisée.

Aussi, pour valoriser les actions de soutien menées auprès des entreprises, l'Agglomération du Gard rhodanien a mené une campagne de communication notamment sur le dispositif L'OCCAL.

Une vidéo présentant les témoignages de 3 entreprises locales a été diffusée à l'occasion de la rentrée économique de septembre 2021 et sur les réseaux sociaux.



Durant cette période difficile, l'Agglomération s'est également attachée à valoriser les circuits-courts, notamment au travers de la diffusion de la liste des producteurs et boutique de produits locaux.

En fin d'année, s'est amorcé le travail préparatoire d'un événement d'envergure nationale, le Gran Fondo Provence Occitane, qui allie slow tourisme et circuits courts.



Actualités

Producteurs locaux et boutiques de produits locaux

Publié le 18 juin 2021.

Différentes initiatives provenant des communes, de la Fédération Départementale du CIVAM, de la Région Occitanie ou autre, permettent aujourd'hui de recenser près de 100 points de vente de producteurs pour disposer de produits locaux frais.

L'Office des Entreprises a également contacté les producteurs. Voici une liste non exhaustive.

[Producteurs locaux et boutiques de produits locaux](#)



RENFORCEMENT DE LA NOTORIÉTÉ DU GARD RHODANIEN

Préparation de la refonte du site internet de l'Office des Entreprises

La refonte du site internet de l'Office des Entreprises fait partie des actions identifiées comme prioritaires par le Groupe projet. L'objectif de cette refonte est notamment de recenser les atouts du territoire répondant aux besoins des cibles et valoriser l'offre de service territoriale. Elle mettra en avant la possibilité de concilier vie professionnelle et qualité de vie, ainsi que l'identité du territoire et les valeurs du Gard rhodanien.

Le site sera enrichi d'une carte interactive des entreprises pour valoriser les circuits-courts et permettra de disposer d'une base événementielle des manifestations à vocation économique. Il présentera également les chiffres clés du territoire et 8 ambassadeurs emblématiques du territoire témoignant sur les atouts du territoire.

Ainsi, en 2021, la nouvelle arborescence du site a été validée ainsi que la maquette globale.

Une présence accrue sur les réseaux sociaux

Partant du constat que la communication économique du territoire était à construire sur les réseaux sociaux, l'Agglomération du Gard rhodanien a poursuivi le développement de sa communauté et des contenus: création d'une page LinkedIn (400 abonnés) ; Instagram (1 000 abonnés), Facebook (4 000 abonnés), YouTube. L'animation des réseaux sociaux est effectué en coordination avec l'Office des Entreprises du Gard rhodanien : création page LinkedIn (100 abonnées), Facebook (800 abonnées) et l'Office de Tourisme Provence Occitane

En 2021,
la communication
s'est accentuée
sur les réseaux sociaux.

La coordination des publications et des partages sur les réseaux sociaux s'est mise en œuvre avec un planning mensuel partagé entre différents services (l'Office de Tourisme Provence Occitane, l'Office des Entreprises du Gard rhodanien et le service communication de l'Agglomération) et en définissant des thématiques communes.

Outils de communication

Pour préparer la reprise des événements et améliorer notre notoriété et notre réputation, La constitution de la vidéothèque a continué.

Les réalisations 2021 :

- Mise en ligne de la vidéo promotionnelle du territoire 'Et si vous veniez #VivreEnGardrhodanien ?'

Ce film vise à mettre en valeur les dynamiques du territoire, ses richesses et sa qualité de vie. Avec, en fil rouge, la volonté de montrer que ce territoire est convivial, énergique et moderne.

L'objectif est simple : séduire les talents, les entreprises, les porteurs de projets à venir vivre en Gard rhodanien. Cette réalisation d'1 minute a ainsi vocation à montrer à l'écran à la fois l'attractivité économique du territoire et, bien sûr, son cadre de vie. De nombreux acteurs du territoire ont participé à cette réalisation.

Ce film promotionnel est mis à la disposition de tous. Il est diffusé sur les réseaux sociaux de l'Agglomération du Gard rhodanien et de l'Office des Entreprises du Gard rhodanien.

Il est également disponible sur les sites internet :

www.gardrhodanien.fr

et

www.officedesentreprises.fr

Les passionnés du Gard rhodanien, meilleurs ambassadeurs et meilleurs vecteurs pour promouvoir le territoire, sont, bien sûr, invités à utiliser et partager ce film autant qu'ils le veulent.



- Réalisation et présentation de la vidéo dessinée 'Le Territoire en Bref'

Cette vidéo permet de découvrir les chiffres clés du Gard rhodanien et valoriser ses atouts.



- Réalisation et déploiement d'une vidéo sur l'OZE Marcel Boiteux, réalisée en partenariat avec AD'OCC, les entreprises implantées sur la zone et l'ensemble des entreprises situées à Marcoule. Cette vidéo vise à présenter les opportunités d'implantation sur l'OZE Marcel Boiteux. Elle vient compléter le kit de communication et a permis de présenter le témoignage d'entreprises implantées sur ce Parc Régional d'Activités Economiques.



Droits des sols

- I – Organisation service / Répartition des missions
- II – Calendrier 2021
- III – Objectifs
- IV - Bilan



I – Organisation service / Répartition des missions

- 1 assistante :
 - **Missions** : standard du service, gestion du courrier, gestion des fournitures du service, gestion des taxes d'aménagement (TA); Instruction des DP dites « simples » (panneaux photovoltaïques, modifications de façades, etc)
- 1 instructrice polyvalente (3/4 instruction – ¼ secrétariat) :
 - **Missions** : Instruction des DP, transferts et prorogations, Permis de Démolir , préparation et rédaction des arrêtés ; classement et archivage dossiers ; renseignements téléphoniques généraux aux particuliers et/ou communes ; intérim de l'assistante lors de ses absences
- 2 instructrices :
 - **Missions** : Instruction des permis de construire (instruction, préparation et rédaction des arrêtés) ; appui de la responsable du service pour les pré-contentieux de leurs dossiers ; renseignements mairies et particuliers sur leurs dossiers en cours d'instruction
- 1 responsable de service :
 - **Missions** : encadrement et management de l'équipe (suivi des congés, des formations) ; répartition et vérification de tous les dossiers instruits pour validation avant envoi des propositions ; jurisprudence et actualités juridiques, suivi de la veille juridique ; pré-contentieux des actes (si décisions convergentes) ; mise à jour des arrêtés, courriers (élaboration, préparation, rédaction) ; suivi de la facturation des actes ; gestion de la boîte générique du service ; suivi du budget du service ; suivi des règlements des PLU des communes (aide à la rédaction) ; réunions avec les communes sur tous les avant-projets ; préparation des réunions d'information (thématiques) et/ou formations aux Communes ; statistiques, tableaux de bord divers, etc, administratrice générale du logiciel Openads.

II – Calendrier 2021

- **Mai 2021 : conférence des maires actant la mise en place d'un groupe de travail « ADS » (composé d'élus, de la Directrice du Pôle et de la responsable du Service Droit des Sols)**
- **Juin 2021 : mise en place du groupe de travail chargé de définir les missions respectives des Communes et du Service ainsi que les moyens à mettre en place**
- **Septembre 2021 : conférence des maires validant les propositions du groupe de travail « ADS »**
- **4^{ème} trimestre 2021: préparation d'une nouvelle convention DDS Agglo/Communes (prenant en compte la dématérialisation des DAU à compter du 1^{er} Janvier 2022 et la nouvelle répartition des missions, ainsi que le paiement à l'acte pour les Communes)**
- **14 décembre 2021 : Conseil Communautaire autorisant le Président à signer la nouvelle convention DDS Agglo/Communes**

III – OBJECTIFS

- **Améliorer le pilotage des projets :**
 - Organisation transversale des services Agglo (SCOT, DDS, contractualisation, services opérationnels, etc...).
- **Renforcer l'équipe d'instruction des DAU :**
 - Création d'un ou deux ETP (équivalent temps plein).
- **Revoir la répartition des missions communes/Agglo :**
 - Nouvelles conventions en lien avec la dématérialisation.
- **Paiement à l'acte en « équivalent permis de construire » (EPC) :**
 - 50 euros pour un permis de construire (coefficient 1), voir tableau ci-après (base dossiers instruits en 2020)

Simulation coût des actes pondérés sur base 2020

Nature de l'acte	Nombre dossiers instruits	Coefficient	Coût de l'acte	Coût total
PCMI	394	1	50 €	19 700 €
PC / PA / PAMOD	118	1,5	75 €	8 850 €
DP	725	0,7	35 €	25 375 €
PCMOD /DPLOT / CUB	215	0,8	40 €	8 600 €
PCT / PD	9	0,5	25 €	225 €
TOTAL	1 461			62 750 €

IV – BILAN

- Une montée en charge du nombre de dossiers instruits : + 356 par rapport à 2020
- La mise en place de la dématérialisation des actes d'autorisation d'urbanisme : acquisition d'un nouveau logiciel métier d'instruction des AU (Openads)
 - * une dizaine de journées de formation au nouveau logiciel : service + communes
 - * paramétrage du logiciel pour les 37 communes membres
- Des conseils apportées aux communes :
 - * 32 réunions sur avant-projets communes/service/particuliers ou professionnels,
 - * 6 réunions en mairie pour documents en cours d'évolution (modification, élaboration...)
 - * une centaine d'analyse de dossiers ou problématiques diverses des communes (mails, courriers, etc...)
 - * une cinquantaine de notes aux Communes sur recours gracieux autorisations d'urbanisme

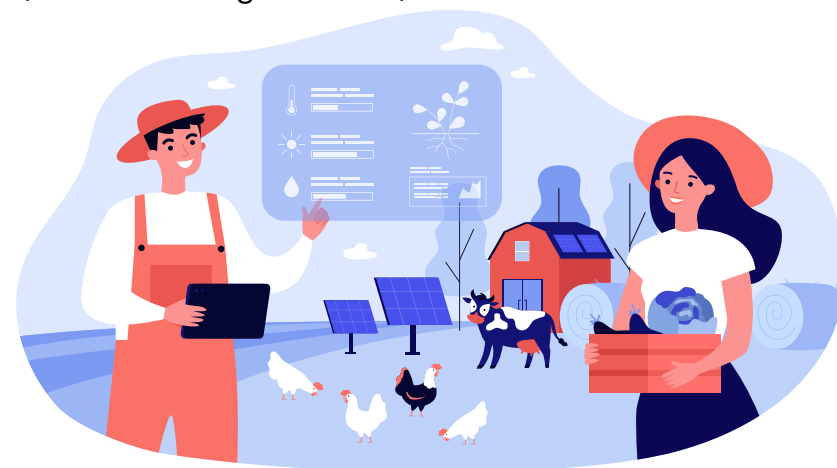
IV – BILAN : Statistiques des 3 dernières années (nombre de dossiers instruits)

* EPC = Équivalent PC (acte pondéré suivant les coefficients)

	2019	2020	2021
Nombre de dossiers instruits	1380	1479	1835
	1 197 EPC (*)	1 209 EPC (*)	1 545 EPC (*)
Dossiers instruits par instructrice (sur la base de 3 instructrices)	399 EPC	403 EPC	515 EPC
Dossiers instruits par instructrice (sur la base de 4 instructrices)	299 EPC	302 EPC	386 EPC

Emploi, formation et agriculture

- 1 // Insertion liée à l'emploi
 - I les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
 - II Les clauses d'insertion
- 2 // Agriculture
 - I Prévigrêle (prévention et lutte contre la grêle)
 - II De ferme en ferme (évènementiel)
 - III Etudes et réflexion autour du viti-pastoralisme (soutien à l'agriculture)
- 3 // Perspectives 2022
 - I Pour l'insertion (ACI et Clauses d'Insertion)
 - II Pour le volet formation
 - III Pour le volet agriculture



Dans un contexte de rattrapage économique l'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire toujours difficile entraînant des effets sur les thématiques du service insertion liée à l'emploi et dans une moindre mesure la question agricole. Des chantiers publics prévus en 2020 et 2021 ont par exemple été reportés en 2022 décalant les effets sur les clauses d'insertion. De la même façon des opérations évènementielles comme « de ferme en ferme » ont aussi été décalées et ont une portée plus limitée en raison de ces changements calendaires et des règles sanitaires.

1. Insertion liée à l'emploi :

L'exercice de cette compétence opérée par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien depuis sa création se décline en 2 volets.

- **Le premier volet concerne les chantiers d'insertion animé par passe-muraille co-financé par la communauté d'agglomération qui en est le maitre d'ouvrage.**
- **Le second volet concerne les clauses d'insertion aussi appelées clause sociale.**

I. Les Atelier et Chantiers d'Insertion (ACI).

a. Cadre général des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Extrait de l'article L5132-15 du Code du travail réglementant les ACI.

« Les ateliers et chantiers d'insertion conventionnés par l'Etat sont organisés par les employeurs qui ont pour missions :

- D'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières ;**
- D'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. »**

Les ACI sont très souvent pilotés par des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) mais peuvent également l'être par des collectivités en gestion directe.

Les ACI sont donc impulsés par l'Etat, avec comme premier partenaire les conseils départementaux qui accompagnent la mise en œuvre de ces ACI au titre des politiques d'insertion et d'action sociale. En complément d'autres collectivités peuvent participer au tour de table et à la mise en place des ACI.

C'est dans ce cadre que l'Etat, le CD 30 et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien participent au financement des ACI mis en œuvre par Passe Muraille sur le territoire.

b. Application locale

La ligne directrice est de valoriser l'humain et le patrimoine local.

La réalisation des 5 ACI est effectuée par Passe Muraille qui conduit des chantiers d'insertion sur le territoire du Gard rhodanien.

L'Agglomération du Gard rhodanien est maître d'ouvrage et donc « le client » de ces ACI. La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien est à la fois donneur d'ordre de l'attribution des chantiers et coordonnateur de ceux-ci.

En contrepartie elle apporte à Passe Muraille le volume de chantier suffisant pour garantir des terrains de découverte et d'apprentissage de métiers.

Ces chantiers font l'objet d'un appel à candidature adressé aux communes membres qui par l'intermédiaire d'une fiche projet font part de leurs besoins. Ces besoins sont ensuite mis en discussion avec les techniciens de Passe Muraille afin d'évaluer d'abord l'intérêt formateur du chantier.

De fait les ACI menés par Passe Muraille ne s'adressent pas sauf exception aux particuliers ou aux entreprises.

Les équipes de Passe Muraille se décomposent comme suit :

- **4 équipes de 8 à 9 ouvriers polyvalents bâtiment / Espaces verts**
- **1 équipe de 8 à 9 agents administratifs (équipe numérique)**
- **5 encadrants technique d'Insertion**
- **2 conseillères en insertion professionnelle**
- **1 coordonnateur**

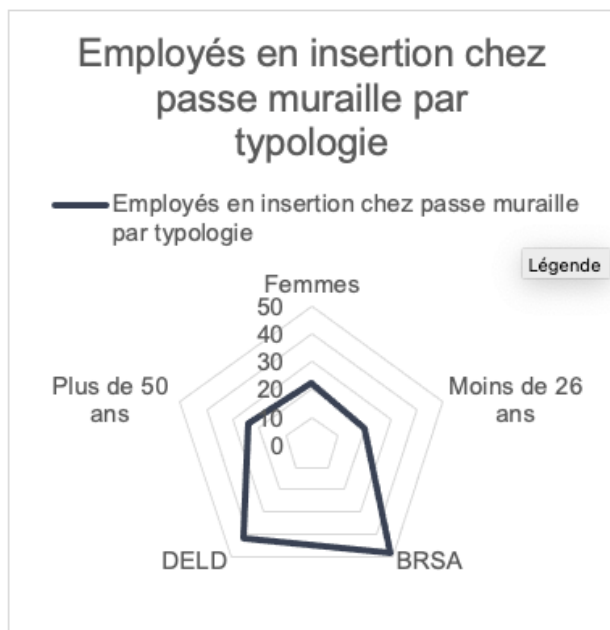
Les 4 objectifs poursuivis par les employés en insertion :

- **Reprendre une activité.**
- **Construire un projet professionnel.**
- **Accéder à l'emploi.**
- **Accéder à la formation.**

c. Bilan.

Par convention Passe Muraille emploie jusqu'à 45 postes en Contrat Durée Déterminée d'Insertion proposés à des personnes allocataires du RSA , jeunes de moins de 26 ans (suivis par la MLJ du Gard rhodanien) et Demandeurs d'Emploi Longue Durée.

En 2021 ce sont ainsi 81 personnes (contre 73 en 2020 et 80 en 2019) qui ont été salariées en CDDI par Passe muraille et qui ont œuvré sur les chantiers du Gard rhodanien.

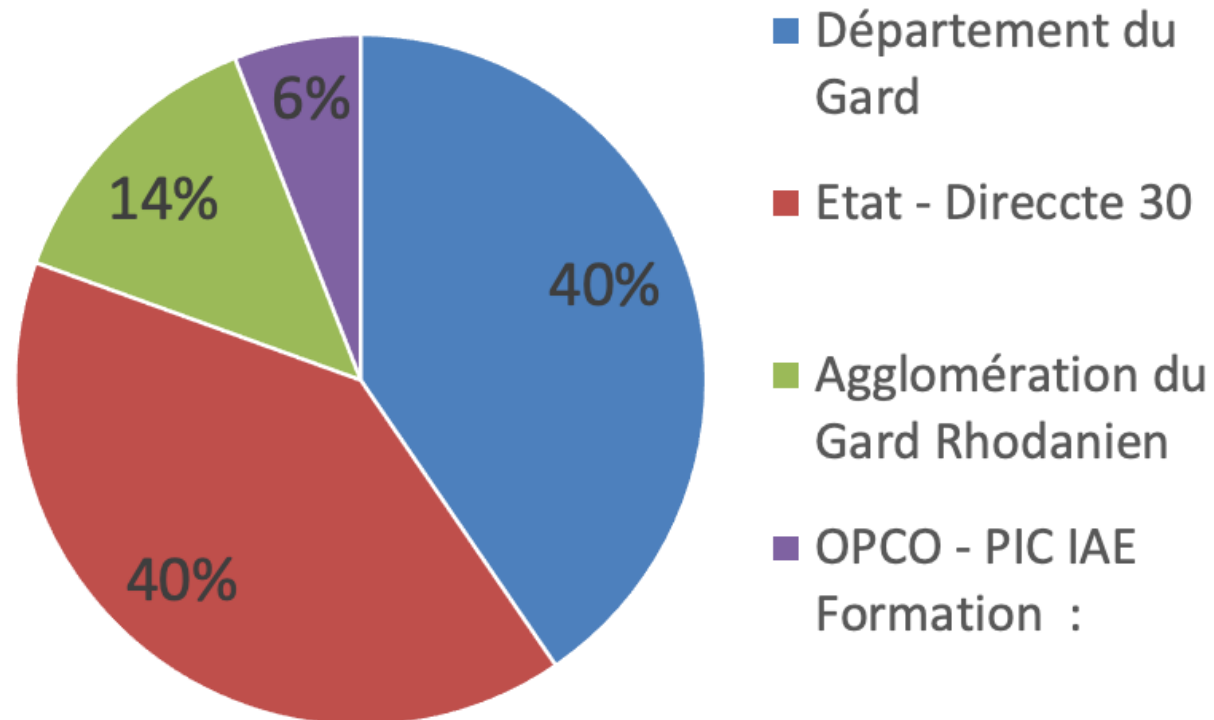


Grille de lecture :

48 BRSA (Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) parmi les 81 salariés de Passe muraille. En données relatives :

- 28% de femmes
- 24% de jeunes de moins de 26 ans
- 31 % de seniors (+50 ans)
- 57 % de personnes niveau d'études infra CAP
- 53 % de demandeurs d'emploi de plus de 2 ans
- 59% de personnes allocataires du RSA
- Plus de 80% rencontrent des difficultés sociales

Plan financier 2021



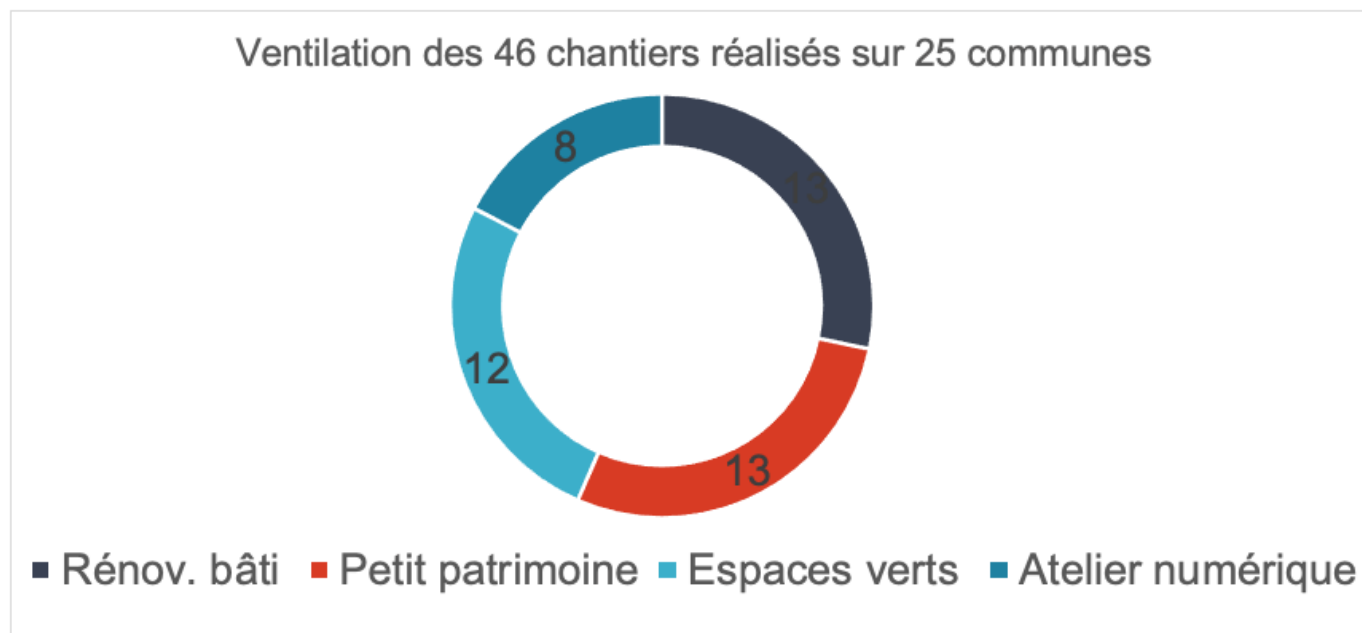
- Etat - aide aux postes CDDI / modulation : 523 641 €
- OPCO - Pic IAE (formation) : 77 600 €
- CD 30 – fonctionnement /activation RSA CDDI : 528 658 €
- CAGR : 177000 € + prise en charge du loyer

En file active ce sont environ 65 % de sortie dynamique c'est-à-dire de personnes travaillant sur les chantiers et qui à l'issue de l'accompagnement sont employées sur des CDD de plus de 6 mois, s'engagent dans une formation, bénéficient d'un contrat de travail inférieur à 6 mois.

Programmation des chantiers :

En 2021 ce sont 98 fiches projets qui ont été déposées par 31 communes membres de l'Agglomération du Gard rhodanien, la Communauté d'agglomération et établissement public du territoire (campus des métiers).

46 ACI ont pu être menés sur l'année 2021 (53 chantiers chiffres arrêtés au 31 mars 2022) auprès de 25 communes. Taux d'exécution sur l'année 2021 de 47 % (54% selon les données arrêtés au 31 mars 2022).



II. Les clauses d'insertion

a. Cadre général

Pour favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, les opérateurs publics (Etat, collectivités locales, établissements public,...) insèrent dans leurs marchés publics de travaux ou de services des clauses d'insertion professionnelles aussi appelées clauses sociales.

Le service emploi accompagne les acheteurs publics, les entreprises et les demandeurs d'emploi dans la mise en œuvre de la clause d'insertion professionnelle.

- Le cadre juridique**

L'article L2111-1 du Code de la commande publique du 1er avril 2019 impose au donneur d'ordre de définir ses besoins au regard des objectifs du développement durable, dont notamment l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

L'introduction d'une clause d'insertion professionnelle dans une commande publique répond à cette exigence en permettant de conditionner l'exécution ou l'attribution d'un marché en fonction de critères liés à l'emploi ou à la lutte contre les exclusions.

Les donneurs d'ordre développent ainsi une véritable politique d'achat responsable sans pour autant méconnaître les exigences du droit de la commande publique et de la concurrence.

Plusieurs possibilités s'offrent aux acheteurs. Ils peuvent faire de l'insertion professionnelle :

- Une condition d'exécution du marché**
- Un critère de choix de l'entreprise**
- L'objet de marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle**
- L'objet de marchés réservés aux Travailleurs Handicapés**
- L'objet de marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique**
- L'objet de marchés réservés aux Structures du champ de l'ESS (handicap, insertion,...)**

b. Application locale

La clause d'insertion professionnelle est un dispositif qui, dans le cadre d'un marché public, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. En effet, une partie du travail généré par un marché public peut leur être réservée.

Ce dispositif est, à la fois, un levier pour l'emploi au profit des publics qui en sont les plus éloignés et un soutien à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).

Sont éligibles aux clauses sociales d'insertion :

- **Les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD).**
- **Les allocataires du RSA.**
- **Les publics reconnus travailleurs handicapés.**
- **Les bénéficiaires d'allocation de solidarité spécifique (ASS), de la pension d'invalidité ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).**
- **Les jeunes de moins de 26 ans**

Le territoire du Gard rhodanien étant peu doté en SIAE (une ETTI, une EA et un GIEQ mais spécialisés dans les métiers industriels), la coordination des clauses d'insertion est donc assumée par l'agglomération du Gard rhodanien.

Cependant l'exercice de cette mission est en retrait depuis 2020 pour deux raisons :

- **Une raison conjoncturelle entraînée par les conséquences de la crise sanitaire avec la suspension et le report de certains marchés notamment de travaux.**
- **Une raison structurelle celle de la cessation d'activité de la Maison de l'Emploi qui exerçait auparavant cette mission pour le territoire.**

De fait les ordonnateurs et les bénéficiaires de la commande publique ont été peu incités et ne sont pas contrôlés sur la bonne mise en œuvre de ces clauses.

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien en tant que facilitateur des clauses d'insertion n'a pas appliqué de grille de priorisation et ne s'implique pas dans le suivi socioprofessionnel du public.

c. Bilan

L'essentiel des heures effectuées en 2021 l'ont été à l'initiative de structures extérieures au territoire, le PLIE cévenols et les services du Conseil Départemental du Gard.

Le bilan présenté ci-dessous est donc issu des données communiquées par ces partenaires.

D'après les chiffres communiqués par le service insertion du Conseil départemental du Gard, en 2021, 4985 heures d'insertion ont été effectuées par des personnes de notre UTASI.

Sur la même période 7807 heures ont été réalisées sur notre UTASI comme-ci.

Les chantiers suivis par le CD 30 sur le territoire du Gard rhodanien ont bénéficié à environ 60 % à des personnes en insertion domiciliées sur l'UTASI.

Le Plie Cévenol est intervenu notamment sur le chantier de la RN 580 en tant que facilitateur. L'ensemble des heures réalisées sur les chantiers du Gard rhodanien est évalué à 1250 heures en 2021. Il est supposé que les bénéficiaires sont tous domiciliés en dehors du Gard rhodanien puisque ces heures sont rapportées par le Plie Cévenol.

Les heures clausées et suivies par le Gard rhodanien s'élèvent à 1900 heures réparties sur les chantiers suivants : allée des jeux (ANRU Bagnols) et Ecole de St Gervais.

Chantiers/Marchés	Heures d'insertion	Suiveur
LYCEE ALBERT EINSTEIN - BAGNOLS	6703,9	CD 30
PONTS CHUSCLAN	353	CD 30
ENROBES UT BAGNOLS	178	CD 30
CENTRE D'EXPLOITATION BAGNOLS	572	CD 30
RN 5801	1250	PLIE CEVENOLS
Ecole St-Gervais	1002	CAGR
Allée des jeux	900	CAGR

2 - Agriculture :

La mission agriculture en 2021 comme les années précédentes a été exercée au sein de l'Office des Entreprises par son responsable.

Cette mission décline 3 thématiques autour de la prévention du risque de grêle, de l'animation événementielle, du soutien à l'agriculture.

I. Prévigrêle (prévention et lutte contre la grêle)

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien apporte, depuis 2013, sa contribution et son soutien aux agriculteurs en protégeant ces derniers des dégâts causés par la grêle.

Une contribution à l'association Previgrele à hauteur de 21 043,34€ pour 2021 (identique à la subvention versée en 2022).

L'association Prévigrêle a mobilisé en 2021 environ 350 000 € financés à 80% par des collectivités locales et dont 70 % financent les études et le produit.

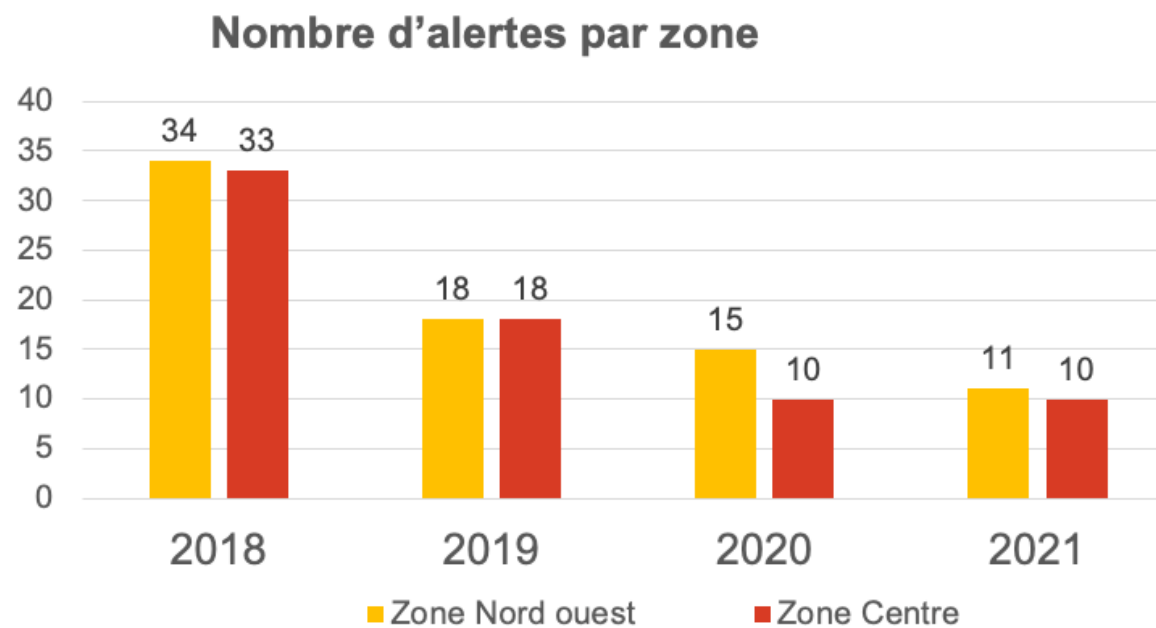
Rappel du procédé : via un mécanisme réduisant la taille des grêlons durant l'orage, permettant de limiter les impacts au sol et protégeant ainsi les cultures de nos producteurs locaux.

Le mécanisme : l'association gère le système d'alerte et d'appel en cas d'orages par le biais d'un abonnement Viappel.

Elle met également à disposition de chacun des exploitants locaux bénévoles, le matériel technique nécessaire à savoir : un générateur et du produit spécifique complètement neutre du point de vue environnemental (solution d'iodure d'argent et de l'acétone).

Prévigrêle ce sont 12 générateurs repartis sur notre et qui complètent une installation sur l'ensemble du bassin rhodanien.

- BAGNOLS-sur-CÈZE : Domaine de Géorand. 1027 chemin de Chusclan.
- CAVILLARGUES : Les Comps, route d'Alès
- GOUDARGUES : route de Pont-Saint-Espirit.
- LAVAL-SAINT-ROMAN : Lieu-dit Trescouvieux.
- SAINT-GERVAIS : Domaine Sainte Anne, Les Cellettes.
- SAINT-PAUL-les-FONTS : Domaine Coteaux Sabranenque.
- SAINT-PAULET-de-CAISSON : route Saint Jullien.
- TAVEL : Château de Manissy, route de Roquemaure.
- TRESQUES : Étang Nord.
- VÉNÉJAN : chemin Chardonneret,
- SAINT-ALEXANDRE.
- VERFEUIL : Le Mouras



Le Gard rhodanien est à la fois dans la zone nord-ouest et dans la zone centre.

II. De ferme en ferme (événementiel)

L'agglomération du Gard rhodanien a participé à l'animation du dispositif en accordant :

- **une subvention de 2 000 € à la FD CIVAM coordonnateur local de l'évènement.**
- **un soutien de communication au travers du relais de la manifestation sur les différents supports (TV sud, Affichages, flyer, Site internet...)**

En 2021 comme en 2020 la manifestation a subi les conséquences de la crise sanitaire ce qui a entraîné :

- **Le report de la manifestation à fin juin.**
- **Une fréquentation à des niveaux inférieurs aux années précédentes 2566 participants sur 12 fermes vs 5820 en 2019 sur 12 fermes.**

III. Études et réflexion autour du viti-pastoralisme (soutien à l'agriculture)

Dans le prolongement du projet de territoire une phase de travail a été initiée en lien avec les représentants du monde agricole. L'objectif est de développer des actions de soutien au pastoralisme afin de limiter l'utilisation de désherbants. Une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de la région à ainsi été portée par l'agglomération du Gard rhodanien et doit permettre de financer un lancement d'étude sur le sujet à la fin de l'année 2022.

3 - Perspectives 2022 :

I. Pour l'insertion (ACI et Clauses d'insertion).

L'année 2022 doit permettre d'asseoir le partenariat avec Passe Muraille qui accompagne la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien pour la mise en œuvre des chantiers d'insertion. Ce partenariat évoluera notamment :

- **Avec le changement de local. Le local actuellement mis à la disposition de l'association par l'agglomération du Gard rhodanien doit être rétrocédé. L'agglomération du Gard rhodanien soucieuse de maintenir la qualité des prestations proposées par cette associations aux collectivités membres accompagnera l'association dans la recherche de locaux adaptés.**

- Pour amplifier la communication auprès des communes membres. Sur les chantiers acceptés, ceux qui sont refusés. Au-delà de l'Appel à Manifestation d'Intérêt adressé aux communes, le service répondra par écrit aux communes membres sur les rejets des demandes.
- Par la définition de critères objectivables d'attribution des chantiers pour justifier et prioriser les chantiers afin de publier un calendrier d'intervention le plus en amont possible et idéalement 9 à 12 mois avant l'arrivée des équipes.
- Pour entamer une réflexion sur la participation financière de l'agglomération du Gard rhodanien dont la subvention n'a pas évolué depuis 2015.

Les clauses d'insertion gérées par le service doivent faire l'objet :

- d'une reprise du suivi et d'une meilleure communication à destination des responsables des marchés publics au sein des collectivités locales et des établissements publics. Le recours à la clause d'insertion ne semble pas systématique et ne fait donc l'objet d'aucun suivi.
- D'un travail spécifique dans le cadre des opérations de renouvellement urbain liés au chantier ANRU (5 % des heures travaillées pour l'investissement et 10 % des heures travaillées dans le cadre de marchés liés à la GUP). Ces clauses seront anticipées en lien avec les services de la Mairie de Bagnols-sur-Cèze et du bailleur social (notamment sur les compétences métiers).

II. Pour le volet formation :

Accompagner les porteurs de projets intra et extra territoriaux dans l'installation de leur projet de formation. C'est le cas du projet porté par

- La MFR, autour des métiers des services aux personnes et de la petite enfance
- Un paysagiste local soutenu par sa fédération et qui souhaite ouvrir un centre de formation dédiée à ces métiers en tension.

Accompagner les artisans (notamment du bâtiment) dans leurs démarches de labélisation/certification afin de les rendre éligible aux importants marchés liés à la rénovation urbaine (ANRU, OPAH).

III. Pour le volet agriculture :

Maintien de la participation à de ferme en ferme et au dispositif de prévention et lutte contre les phénomènes climatique en premier lieu la grêle sans s'interdire de questionner les autres besoins (inondation, gel, sécheresse).

Dans ce cadre poursuivre et se positionner sur les questions liées aux projets d'irrigation des exploitations agricoles du territoire (les 4 A et IT 3 C).

Lutter contre la déprise agricole en lien avec la chambre d'agriculture notamment.

Accompagner les solutions de vente directe en promouvant les solutions B2C et les circuits courts.

ANNEXES :

Vous trouverez en annexe des données brutes et sans commentaires extraites des sites de l'INSEE et de l'observatoire des territoires concernant les sujets du service.

- Sur la question de la formation

Évolution des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur.

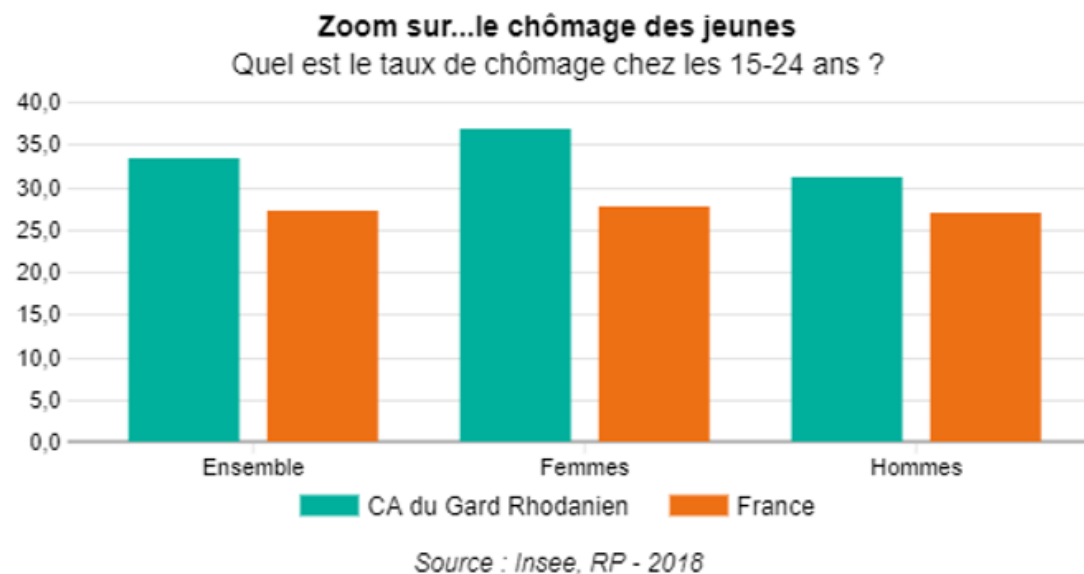
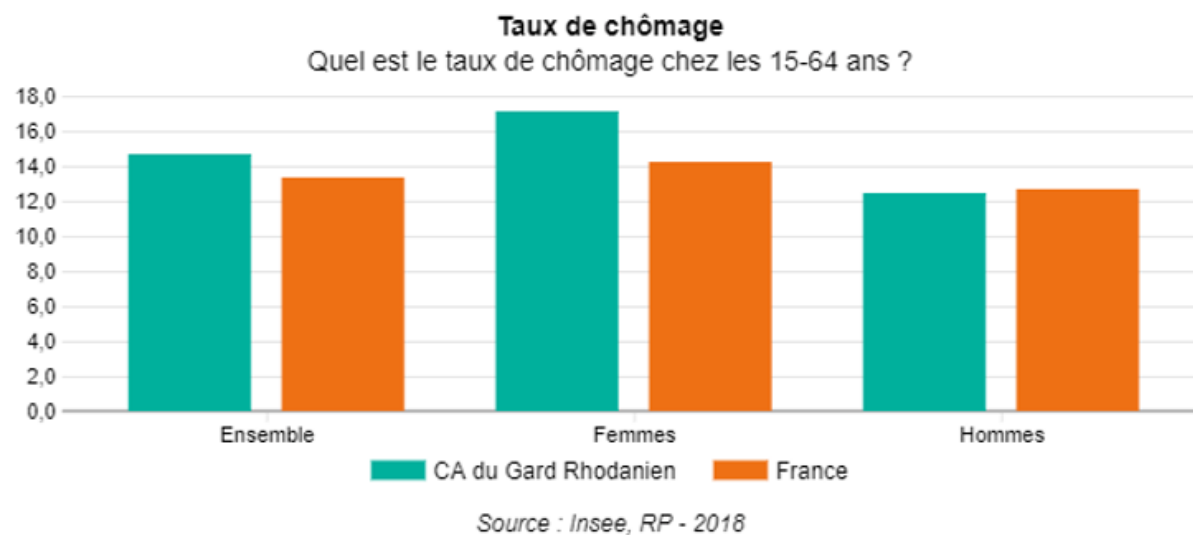
Combien d'étudiants accueillent les établissements d'enseignement supérieur présents sur mon territoire ? Ces effectifs ont-ils beaucoup évolué au cours des 10 dernières années ?

	Effectif des établissements d'enseignement supérieur (étudiants inscrits)		Taux de croissance des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur au cours des 10 dernières années (%)	
	CA du Gard Rhodanien	France	CA du Gard Rhodanien	France
Total des formations d'enseignement supérieur	373	2 735 028	1,6	22,7
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	211	254 265	- 7,9	9,5
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	0	85 121	N/A	6,6

Grands établissements MENESR	0	113 889	N/A	244,8
Universités	0	1 547 098	N/A	10,5
Universités de technologie (UT)	0	10 169	N/A	23,3
Etablissements d'enseignement universitaire privés	0	36 801	N/A	58,5
ESPE	0	65 697	N/A	N/A
Écoles normales supérieures (ENS)	0	5 920	N/A	43,6
Instituts nationaux polytechniques (INP)	0	3 881	N/A	- 42,6
Autres formations d'ingénieurs	0	104 779	N/A	28,5
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	0	162 752	N/A	67,8
Écoles juridiques et administratives	0	6 915	N/A	- 4,1
Écoles paramédicales et sociales	143	133 346	3,6	- 2,2
Écoles supérieures art et culture	0	90 810	N/A	51,8
Autres écoles de spécialités diverses	19	56 684	N/A	13,6

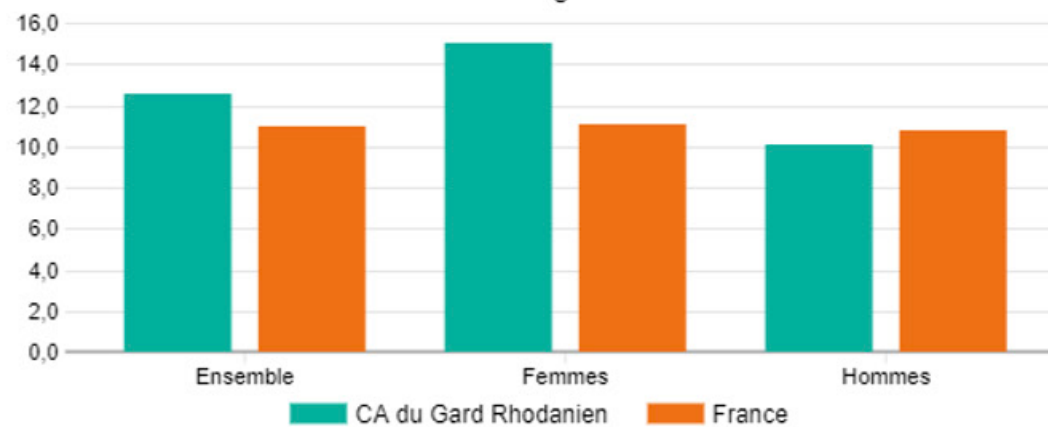
Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rentrée 2018 + Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rentrées 2008-2018

- **Sur la question de l'emploi et de l'insertion**



Zoom sur...le chômage des seniors

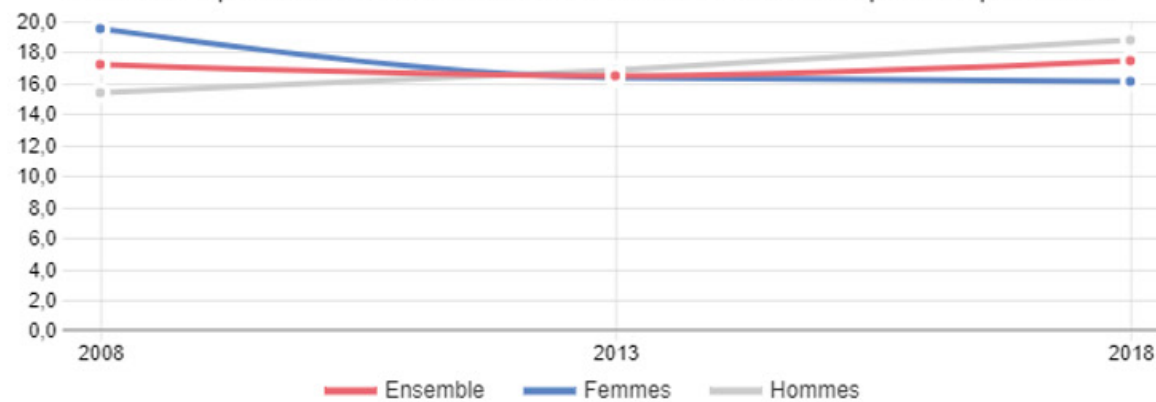
Quel est le taux de chômage chez les 55-64 ans ?



Source : Insee, RP - 2018

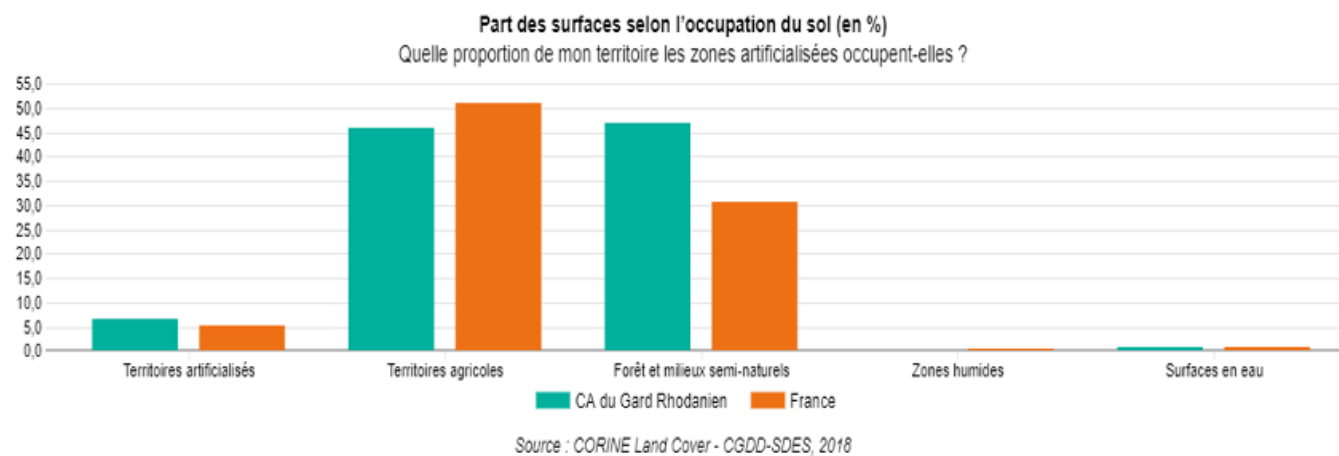
Les salariés en emploi précaire

Quelle est la part des salariés vivant sur mon territoire mais dont l'emploi n'est pas stable ?



Source : Insee, RP

- **Sur la question agricole :**



Tourisme

Bilan d'actions

Développement notoriété Provence Occitane

Développement structurant des animations et évènementiels

Développement mise en marché du territoire / Accompagnement des socioprofessionnels

Activités de pleine nature : randonnée et cyclotourisme

L'offre de randonnée

L'offre cyclotouristique

L'offre VTT

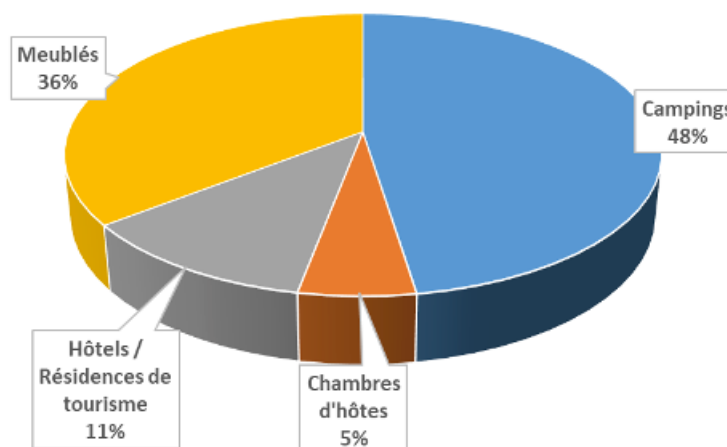


Le contexte international : En 2021, le tourisme mondial a progressé de 4 % par rapport à 2020 (415 millions contre 400 millions). Cependant, les arrivées de touristes internationaux (visiteurs qui passent la nuit) sont restées inférieures de 72 % à celles de 2019, l'année d'avant la pandémie, d'après les premières estimations de l'OMT. Ces chiffres s'inscrivent dans le prolongement d'une année 2020 qui aura été la pire année de l'histoire du tourisme, marquée par une chute de 73 % des arrivées internationales. Le rythme du redressement demeure lent et inégal d'une région du monde à une autre en raison des différences en ce qui concerne les restrictions sur la mobilité, les taux de vaccination et les niveaux de confiance des voyageurs. Ce sont l'Europe et les Amériques qui enregistrent en 2021 les plus forts résultats par rapport à 2020 (+19 % et +17 % respectivement), tout en restant dans les deux cas inférieurs de 63 % aux niveaux d'avant la pandémie.

BILAN DE LA SAISON 2021 EN PROVENCE OCCITANE

Les chiffres de tourisme en Provence Occitane

Le territoire de Provence Occitane compte 1018 hébergements pour 12075 lits déclarés *
répartis comme suit :



15 Ma en 2020**
300 000 nuitées

+ 25 % du CA

18 Ma en 2021**
345 000 nuitées

La consommation journalière moyenne reste constante entre 45 € et 50 € par personne ***

*Source Déclarations Taxe de Séjour Agglo Gard Rhodanien

** Nombre total de nuitées totales (personnes) déclarées X Consommation journalière/personne

***Source ADRT GARD

Quelques chiffres clefs



BILAN D'ACTIONS

Développement de la notoriété Provence Occitane :

- ↳ Renforcement des relations presse,
- ↳ Développement des Réseaux Sociaux : Stratégie de contenu et promotion.

Développement structurant des animations et évènementiels :

- ↳ Structuration et amélioration des animations,
- ↳ Lancement de nouvelles animations,
- ↳ Les évènements de l'année,
- ↳ Développement des visites autonomes,
- ↳ Création et diffusion du programme d'animation.

Développement mise en marché du territoire / Accompagnement socio-professionnels

- ↳ Mise en place / Stratégie marketing partagée,
- ↳ Evènement Corporate : Before Season,
- ↳ Développement d'une stratégie de services professionnels.

Développement notoriété Provence Occitane

1/ Renforcement des relations presse :



LES
RELATIONS
PRESSE

Collaboration Provence Occitane et Hémisphère Sud :

- Rédaction, mise en page et diffusion de 4 communiqués de presse.
- Rédaction et la diffusion de 3 brèves.
- Mise à jour du dossier de presse.
- Accueils 2021 : 9 accueils journalistes / 6 articles parus.
- Un blogtrip outdoor organisé 4 participants / 114 contenus RS / 3 articles parus.
- 712 655 € HT d'équivalent publicitaire pour 25 560 € HT d'investissement en relation presse

2/ Développement des Réseaux Sociaux - Stratégie de contenus et promotion :

- Structuration des réseaux sociaux avec planning mensuel de tous les contenus
- Un support, basé sur l'image et le storytelling adapté à la promotion touristique.



15 400 fans de la page Provence Occitane au 31 décembre 2021
(+ 425 / 2021).

Portée totale en 2021 : 300 000 personnes touchées

10 vidéos publiées, près de 7 886 vues

4 Jeu concours en 2021 sur notre page Facebook avec nos partenaires professionnels et institutionnels.



1 840 abonnés du compte @laprovenceoccitane au 31 décembre 2021 (+140 / 2020).

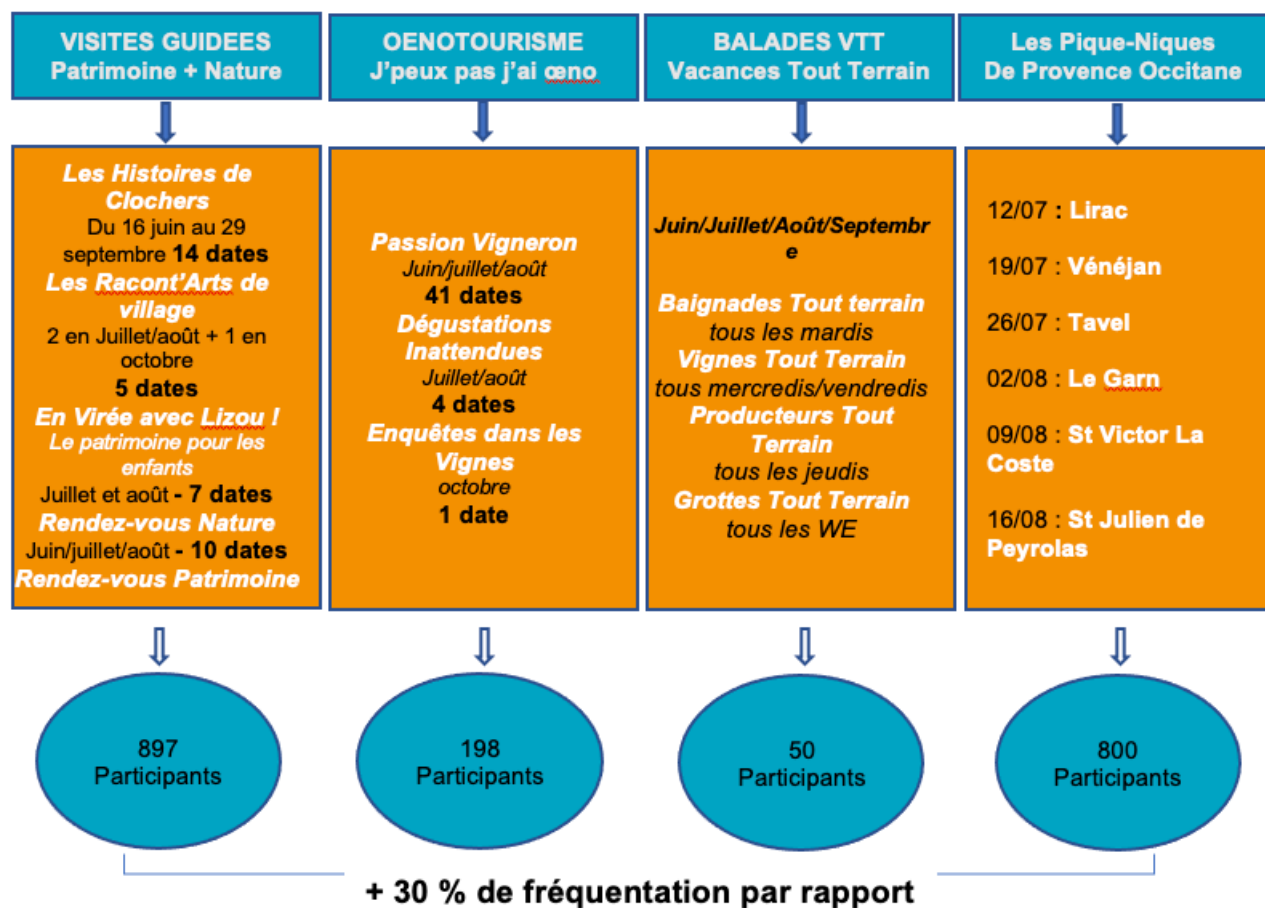
Une vingtaine de stories par mois avec repartage en story.

Une galerie de photos de très grande qualité, des paysages et des expériences à vivre en Provence Occitane.

Un média avec une cible plus jeune que Facebook : 25 – 55 ans / 70.4% femmes et 30% hommes.

Développement structurant des animations et évènementiels

1/ Structuration et amélioration des animations



2/ Lancement de nouvelles animations:

Les Pique-niques de Provence Occitane



En virée avec Lizou ! Le patrimoine pour les enfants



3/ Les évènements de l'année

Rallye découverte-Les Plus Beaux Villages de France-Gardois

Samedi 12 juin

- Départ Montclus, Arrivée Aiguèze
- 30 équipages au départ (soit 83 personnes)
- Bonne couverture médiatique avec la présence de 2 blogueuses : La Fille à l'envers et Lisalpes

Les Vignerons Indépendants font leur cinéma - Jeudi 08 juillet

CINE CHÂTEAU - Vendredi 13 août

- Diffusion en plein air dans des lieux emblématiques du territoire
- 08/07, Chartreuse de Valbonne (62 personnes)
- 13/07, Château de Montclus (53 personnes)

Le Fascinant week-end Vignobles et Découvertes

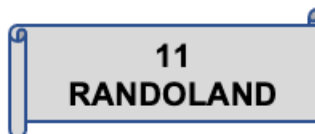
du 14 au 17 octobre

- Enquête dans les Vignes le 16/10 à LIRAC (48 participants)
- Randos VTTAE avec rassemblement convivial autour d'un cochon à la broche le 17/10 à Saint-Victor La Coste (75 participants)

4/ Développement des visites autonomes

Création de 4 nouveaux Randoland :

- ✓ **Bagnols-Sur-Cèze**
- ✓ **Château de Gicon**
- ✓ **Laudun**
- ✓ **Le Garn**



5/ Création et diffusion du programme d'animation

- ✓ **Création du magazine « Mac Vag » avec insertion des cartes postales des animations et de l'agenda de l'été,**
- ✓ **Diffusion de l'agenda de l'été par mail, tous les 15 jours chez les professionnels et à la presse écrite,**
- ✓ **Communication des événements à France Bleu Gard Lozère, toutes les semaines.**



MAC VAG
En partenariat TV
Sud
15 000 exemplaires
Retour clients
excellent



DIRECT AGGLO
Spécial Tourisme
40 000 exemplaires
distribués dans les
boîtes aux lettres

Développement mise en marché du territoire / Accompagnement des socioprofessionnels

1/ Mise en place / Stratégie marketing partagée

- ✓ Réflexions autour de la stratégie marketing avec les socio-professionnels du territoire,
- ✓ Mise en place des jeux concours dans la presse web partagée avec les socio-professionnels du territoire,
- ✓ Création 16 teasers et films promotionnels du territoire.

2/ Évènement Corporate : Before Season

- ✓ Accueil petit déj, échanges de docs,
- ✓ Activités proposées : Balade VTT et Rosalie, les ateliers autour du feu et la chasse, à la rencontre du Colporteur avec l'Auberge des légendes,
- ✓ Conférence de presse, programmation et nouveautés
- ✓ Echanges conviviaux autour d'un buffet



3/ Développement d'une stratégie de services professionnels,

- ✓ Outil management du territoire / Information des socio professionnels : Changement de base de données de Constellation à Apidae,
- ✓ Aide à la commercialisation et à la digitalisation des acteurs touristiques,
- ✓ Professionnalisation des acteurs.

ACTIVITE DE PLEINE NATURE : randonnée et cyclotourisme

1/ L'Offre de randonnée



Il existe actuellement un réseau de sentiers de randonnée, appelé Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI), qui s'inscrit dans une politique départementale d'aménagement et de promotion, le tout dans une démarche environnementale et de valorisation du patrimoine et des activités de pleine nature (APN), via son label Gard Pleine Nature.



Deux partenaires participent techniquement et financièrement à la mise en valeur de ces réseaux : le Département du Gard pour la partie conception et veille sur l'entretien et qualité du réseau et Gard Tourisme pour la partie promotion.

Le balisage de randonnée PR (petite randonnée) est de couleur jaune et respecte une norme nationale. Son mobilier est composé de Panneau Porte d'Information (PPI) et de poteaux directionnels ou de directionnelles.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR



Il y a 3 cartoguides sur l'ensemble de notre territoire pour environ 80km de sentiers balisés.

- 🚦 Entre Cèze et Ardèche _ 350km.
- 🚦 Autour du Camp de César _ 350km.
- 🚦 Les Côtes du Rhône Gardoises _ 270km sur plusieurs EPCI dont 150km en Gard rhodanien.

2/ L'Offre Cyclotouristique

Depuis 2019, l'Agglomération a déployé son offre Cyclotouristique par l'intermédiaire du Schéma Départemental des Aménagements Cyclable (SDAC 30).



5 boucles cyclo-touristique ont été créées est balisées sur le territoire. Il s'agit de boucles cyclo-découverte sur routes et sur voies partagées avec la circulation routière. Un seul tronçon de voie verte se situe au niveau de la commune de Laudun.

Cette offre s'inscrit donc dans une politique départementale afin d'avoir une offre identifiée. Elle vient se greffer aux offres d'itinérance comme par exemple la Via Rhôna.



Ces boucles cyclo-touristiques permettent de développer l'attractivité du territoire et l'économie touristique. Le label national Accueil Vélo est d'ailleurs déployé sur le territoire grâce à ce schéma cyclo-touristique.

3/ L'offre VTT

Depuis 2020, l'Agglomération travaille à la valorisation de la pratique du VTT. Afin de garder la dynamique de l'évènement de l'Election du VTT de l'année en 2019 et pour répondre à la forte demande locale et nationale en matière de pratique du VTT.

C'est en ce sens qu'un schéma valorisation du VTT voit le jour en juillet 2021 intitulé :
ESPACE VTT-FFC Provence Occitane.

Ce projet vient et valoriser le travail engagé avec la mise en place des sentiers de randonnée, qui ne correspondent pas forcément avec la pratique du VTT. Ces sentiers VTT, parfois communs avec les sentiers de randonnée PR (jaune) ont un balisage dédié et normé.

Balisage des circuits

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont classés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

vert : très facile
bleu : facile
rouge : difficile
noir : très difficile



Actuellement, une zone a été créée, « Secteur Entre Cèze et Ardèche », les quatre autres sont prévues d'ici 2023 : Secteur Tavel, secteur Gicon/Camp de César, Secteur Sabran/Verfeuil et Secteur PSE/St Alexandre.



